LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5293 - SAMEDI 10 OCTOBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LE PREMIER MINISTRE SAHRAOUI AU *JEUNE INDÉPENDANT*

«LA SITUATION EST DEVENUE INSOUTENABLE»

Page 2

CHANGEMENTS AU SEIN DU DRS

BOUTEFLIKA S'EXPLIQUE



Il aura fallu attendre presque un mois pour que la présidence de la République daigne enfin expliquer officiellement les raisons ayant motivé les grands changements opérés au sein du Département du renseignement et de la sécurité. Presque comme une mise au point, le communiqué de la présidence est venu sans doute pour clarifier certains discours qui s'amplifient de jour en jour, faisant croire que tous ces changements dans l'appareil sécuritaire sont le résultat d'une guerre de clans dans le sérail et que cela viserait des personnes et des appareils.

Page 3



ADOPTANT UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE MODERNISATION

Algérie Poste promet la fin des pannes dans le réseau d'ici à 2016

Page 4



MENAÇANT DE FAIRE EXPLOSER UNE BOMBE À BORD

Un passager algérien déroute un avion d'Air Algérie

Page 5



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

L'USM Alger veut accueillir le TP Mazembe à Bologhine

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

BEDOUI INSTRUIT LES APC

Aucun rejet des prénoms amazighs ne sera toléré

LE REJET des prénoms amazighs par l'état civil ne se reproduira plus. Tout citoyen algérien a désormais le droit de donner à son enfant un prénom berbère. C'est ce qu'a fait entendre le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, qui s'est engagé à protéger ces prénoms.
Ce jeudi, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale, Nourredine Bedoui, avait promis de régler définitivement le problème. Il s'est engagé à protéger ces prénoms, indiquant que ces prénoms étaient des prénoms algériens protégés par toutes les lois en vigueur, notamment la Constitution et le code de l'Etat civil. Il a promis, à cet effet, de donner de nouvelles directives aux services de l'Etat civil des communes pour inscrire les nouveaux nés portant des prénoms amazighs. En effet, plusieurs cas de refus de prénoms amazighs par l'état civil sont enregistrés ces dernières années. Beaucoup de parents algériens se retrouvent toujours à faire les cent pas dans les couloirs de l'administration et de la justice, afin de pouvoir inscrire leur nouveaux-né avec un prénom amazigh. Plusieurs affaires liées au refus d'inscrire des nouveau-nés sous des prénoms amazighs sont souvent enregistrées dans de nombreuses communes. Ce refus ne touche pas uniquement une région particulière. Le ministre a précisé, dans ce contexte, que les « cas de refus d'enregistrement des nouveaux-nés portant des prénoms amazighs sont rares, il s'agit de deux ou trois cas qui ont été réglés au niveau du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et à travers les services judiciaires ». Les services du ministère « accordent un intérêt particulier au développement du service public, y compris l'Etat civil, et si de nouveaux cas de refus d'enregistrement des nouveaux-nés portant des prénoms amazighs sont signalés, ils seront réglés par de nouvelles directives ». Il faut signaler que les refus d'inscription de nouveaux-nés avec des prénoms amazighs s'appuient sur le lexique national des prénoms dans lequel de nombreux prénoms berbères ne figurent pas. Ce lexique a été élaboré par le ministère de l'Intérieur le 7 mars 1981. Et depuis cette date, il n'a pas connu de modifications majeures. Pour rappel, 300 prénoms amazighs ont été ajoutés à ceux déjà présents dans la nomenclature algérienne des prénoms, en 2013.

Lynda Louifi

LE PREMIER MINISTRE SAHRAOUI AU JEUNE INDÉPENDANT

«La situation est devenue insoutenable»

De notre envoyée spéciale à Tindouf
Aoura Racha.

Dans le cadre de la célébration du 40e anniversaire de l'unité nationale, et à quelques jours de la tenue du congrès du Front populaire du Polisario qui se tiendra le 12 octobre sur les terres libérées du Sahara-Occidental, le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a déclaré au Jeune Indépendant que cet événement reste l'un de plus marquants pour le peuple sahraoui, car il est déterminé à mettre fin à cet envahisseur en utilisant des moyens pacifiques tout en préservant l'identité nationale.



Le Jeune Indépendant : Quel est le message que vous voulez faire passer à travers l'organisation de ces deux événements?

A. Taleb omar : Aujourd'hui, les Sahraouis sont de plus en plus instruits, nous le découvrons surtout dans le Salon du livre qui regroupe un bon nombre d'écrivains lesquels abordent la question du Sahara Occidental. Car ils sont de plus en plus confiant, qu'auparavant et cela dans tous les domaines que ce soit artisanal sort ou artistique.
En effet, la solidarité des artistes et intellectuels algériens avec le peuple sahraoui, dont l'esprit combatif anime ces événements culturels sahraouis, adresse un message fort, sur le droit des peuples à l'autodétermination, un droit consacré par la légalité internationale et qui tire sa légitimité des profondeurs de l'identité culturelle sahraouie, ce qui a conféré à la lutte du peuple sahraoui davantage de légitimité auprès des autres peuples.

Qu'est-ce qui marquera le plus ce 14e congrès du Front populaire du Polisario?

Durant ce congrès nous mettrons en place des stratégies pour l'avenir, afin que les Sahraouis unissent leurs forces pour s'imposer beaucoup plus car si vous l'avez remarqué, le Sahara-Occidental a renforcé son expérience dans le domaine de la sécurité, de la diplomatie ainsi que dans la lutte pacifique comme c'est le cas à travers la mise en œuvre de ces deux salons.

En parlant de lutte pacifique, la jeunesse sahraouie ne soutient pas ce genre de méthodes : qu'en pensez-vous?

Les jeunes Sahraouis veulent mettre un terme à cette situation, pratiquer plus de pression que celle qu'on retrouve dans une lutte pacifique qui prend beaucoup plus de temps, Le régime marocain est le principal responsable du crime organisé, et source des fuites de stupéfiants et de drogues. Son but est de créer l'instabilité chez les peuple sahraoui par tous les moyens possibles, afin que l'ONU leur coupe toute les aides humanitaires une stratégie machiavélique qui ne les déstabilise pas, car l'armée et la police sahraouies font face à ces tentatives.

Christopher Ross était là il y a une vingtaine de jours dans les camps de réfugiés, à quoi peut-on s'attendre dans les jours qui suivent concernant la question sahraouie?

Ce qu'a déclaré Christopher Ross représentant du SG de l'ONU, c'est que le secrétaire général de l'ONU effectuera prochainement une visite dans les camps de réfugiés sahraouis et cela avant la fin de l'année. Car la situation est devenue insoutenable ; on ne restera pas les bras croisés, il est temps que l'ONU prenne des dispositions et des démarches qui puissent mettre fin à cette situation. cette visite est la seconde du genre après celle effectuée en octobre dernier ; elle vise à examiner avec les parties concernées les voies de règlement du conflit du Sahara-Occidental, et à appuyer les démarches vers l'objectif des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU pour une solution acceptée par les deux parties en conflit (Polisario et Maroc) et qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Pouvez-vous nous parler des aides humanitaires qui ont connus une certaine déstabilisation compte tenu de la déclaration du président du Croissant-Rouge qui a eu lieu dernièrement à Alger en présence de Mme Benhabilés, présidente du Croissant-Rouge algérien?

Cette rencontre avait pour but la recherche de solutions pour faire face à cette situation, car le régime marocain tente depuis quelque temps de couper les aides humanitaires, est qu'ils cèdent à leurs chantages par rapport à leur famine.
Nous interpellons la société internationale et nous leur disons que les Sahraouis ne changeront pas d'avis en ce qui concerne leur droit légitime à l'auto-détermination

Que pensez-vous du Sahara-Occidental après 40 ans d'unité?

Nous avons instauré plusieurs wilayas sur les terres libérées ; nous leurs fournissons ce dont il est en notre pouvoir. Nous organisons des activités de temps en temps dans ces régions dans le but de préserver et de construire notre pays.

40e ANNIVERSAIRE DE L'UNITÉ NATIONALE DU PEUPLE SAHRAOUI

La culture sahraouie, une arme de lutte

DANS LE CADRE de la célébration du 40e anniversaire de l'unité nationale du peuple sahraoui, deux Salons ont été ouverts jeudi dans le camp des réfugiés sahraouis de Boudjdour. La clôture est prévue pour demain, 11 octobre. La ministre de la Culture, Mme Khadidja Hamdi, a présidé, en présence du Premier ministre sahraoui, M. Abdelkader Taleb Omar, l'ouverture du premier Salon national de l'artisanat sous le thème « L'artisanat traditionnel pour la sauvegarde de l'identité nationale et la promotion du développement», ainsi que celle du premier Salon du livre.
Mme Khadidja Hamdi a indiqué que l'objectif de ces événements est beaucoup plus politique que culturel : «Nous voulons montrer que le peuple sahraoui a une identité culturelle perpétrée dans ses traditions et dans la vie de tous les jours. Le Maroc a essayé de détruire notre identité et de la condamner et ce depuis le début de la colonisation marocaine de 1975.» Par ailleurs, lors de l'ouverture du 1er Salon du livre, la ministre de la Culture a souligné : «Aujourd'hui, et grâce au soutien de l'Algérie qui a permis l'impression de plusieurs livres dédiés principalement à la cause sahraouie et qui sont exposés dans ce Salon, nous comptons un nombre important de personnes instruites et cultivées qui redonneront à la culture sahraoui e sa place initiale.»
Parmi les livres qui traitent de la cause du Sahara occidental, on retrouve celui de l'écrivain sahraoui M. Mostafa El-Kateb. A travers son ouvrage de 248 pages, on découvre l'histoire de l'Armée de libération populaire sahraouie, sa création, les étapes de son évolution ainsi que les plus grandes manifestations que l'histoire a connues. L'auteur a tenu à préciser au Jeune Indépendant que le but recherché par ses nombreux ouvrages est avant tout la protection de l'identité des Sahraouis. Il cherche également à démontrer au monde entier que la femme sahraouie est libre et l'a toujours été. Dans le même cadre, un livre de l'Egyptien M. Mohamed Ghezlan a été présenté durant cet événement. Celui-ci raconte son expérience dans les camps de réfugiés. Il y décrit leur façon de vivre et nous fait partager leurs traditions et leur rites. Mme Khadidja Hamdi a tenu à souligner que plusieurs pays participaient à cet événement : l'Algérie comme participant principal, mais aussi l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Irlande l'Afrique du Sud et le Nigeria. Et d'ajouter que des ateliers seront organise pour faire prendre davantage conscience de la culture sahraouie.

De notre envoyée spéciale à Tindouf,
Racha Aoura

CHANGEMENTS AU SEIN DU DRS

Bouteflika s'explique

Il aura fallu attendre presque un mois pour que la présidence de la république daigne enfin expliquer officiellement les raisons objectives qui ont motivé les grands changements opérés au sein du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), notamment le départ à la retraite du général-major Toufik et les restructurations de plusieurs de ses services.



DR

Dans un communiqué diffusé avant-hier, la présidence souligne que ces « changements s'inscrivent dans le cadre d'une architecture en place depuis un quart de siècle», affirmant que ceux-ci ont pour objectifs de « renforcer la capacité et l'efficacité des services de renseignements du pays, et de les adapter aussi aux mutations politiques nationales».

C'est dans ce contexte de « large mouvement » des réformes sécuritaires et politiques, mis en route en 2011, que viennent ces réorganisations. Bouteflika explique que cela a commencé avec la levée de l'état d'urgence et la mise en place de nouvelles lois à portée politique, comme le code électoral ou la loi sur les partis politiques, voire même la loi sur l'information et que ce processus de réformes globales devrait être couronné prochainement par un projet de révision de la Constitution. La présidence a précisé, en outre, que ces réformes ont également concerné, « chaque fois que nécessaire », les institutions chargées de la préservation de la sécurité, à l'image des réorganisations entamées et des changements réalisés au niveau du DRS, « lequel a concouru avec abnégation à la sauvegarde de l'Etat, assume des missions d'intérêt national majeur et recèle des ressources humaines aux compétences avérées ». Presque comme une mise au point, le communiqué de la présidence de la République est venu sans doute pour clarifier certains discours qui s'amplifient de jour en jour, faisant croire que tous ces changements dans l'appareil sécuritaire sont le résultat d'une guerre de clans dans le sérail et que cela viserait des personnes et des appareils.

Beaucoup ont rapidement fait le lien entre le « départ » du général Toufik et le déclenchement de nouvelles batailles ou la « chasse aux sorcières », à l'image du feuilleton de l'homme d'affaires Rebrab. Les raccourcis des uns et des autres ne pouvaient se suffire des déclarations ou des démentis aléatoires, laissant ainsi l'opinion publique sur sa faim et à la recherche effrénée de la moindre explication. Le terreau de la «manipulation» est vite trouvé, amplifié par la nature «réservée» et «timide» du pouvoir et sa propension à dédaigner sa propre communication, même officieuse.

Les choses ont également pris d'autres tournures avec les autres épisodes de l'affaire du général Benhadid ou de l'émir Mezrag. L'opinion était encline, par paresse ou par tradition, à attribuer les décisions majeures de Bouteflika comme le résultat de ce bras de fer entre clans et chapelles.

D'ailleurs, une ou deux heures après ces «précisions présidentielles», le patron du FLN, celui qui fut à l'origine des premières attaques contre le patron du DRS, déclara tout de go à un site électronique, que ces changements s'inscrivent dans le sillage des réformes engagées depuis plusieurs années. Selon Saâdani, le pays avait des institutions transitoires et il fallait mettre un terme à cette situation. « Le premier pas était franchi avec la levée de l'état d'urgence et existe une nouvelle donne sécuritaire qui exige une réorganisation des institutions sécuritaires ».

Autrement dit, ce communiqué anticipe déjà sur une profonde restructuration ou modernisation (c'est selon) du DRS, notamment avec la redéfinition de ses missions et de ses attributions, ainsi que sa place dans l'architecture ou l'organigramme de notre institution militaire, l'ANP. C'est pourquoi le communiqué de la présidence a lancé que la révision de la Constitution sera le triomphe de ces réformes et leur parachèvement, ce que Saâdani qualifie dans sa dernière sortie d'Etat civil, d'institutions civiles et de pouvoirs civils.

H. R.

EN DÉPIT DE SON INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN JUGÉ BON

La gouvernance algérienne classée 20e au niveau africain

L'ALGÉRIE est classée à la 20e place en matière de gouvernance globale sur les 54 pays africains notés, enregistrant un score de 52,9/100 au classement Ibrahim Index of African Governance 2015 de la Fondation Mo Ibrahim. La Fondation, créée en 2006 par le milliardaire anglo-soudanais, Mo Ibrahim, établit chaque année ce classement africain de la gouvernance globale, rapporte le site Al Huffington Post dans son édition du 8 octobre 2015. Celle-ci est mesurée selon quatre critères, touchant à la sécurité nationale et la redevabilité des Etats, la situation des droits de l'homme et la parité politique, le développement économique durable et le développement humain.

Selon ce classement, l'Algérie, devancée par la Tunisie (8e) et le Maroc (16e), enregistre des notes tantôt mauvaises, tantôt moyennes en termes de sécurité, redevabilité et droits de l'homme. Néanmoins, le pays affiche bonne mine quant à son développement humain.

En termes de sécurité et de droits, l'Algérie enregistre une note moyenne de 50,4/100, pénalisée par une faible redevabilité. Celle-ci, explique la Fondation Mo Ibrahim, est engendrée par la corruption, la bureaucratie, le manque de transparence, les détournements de fonds, entre autres.

Le même critère est entaché par la faible note en matière de sécurité individuelle (47,7).

Cette section prend en compte le taux de criminalité, les troubles sociaux et l'implication des services de police.

La note positive pour l'Algérie lui vient de son système éducatif et de santé. En effet, le seul score positif du pays enregistré dans ce rapport est celui du développement humain.

L'Algérie affiche une note de 63,3/100 pour sa protection sociale, 68,3/100 pour son enseignement et 88,3/100 pour son secteur de la santé. Cette note positive est motivée par le faible taux de mortalité infantile, de mortalité maternelle et l'accès libre et gratuit aux réseaux sanitaires en Algérie.

Par ailleurs, le classement de la Fondation Mo Ibrahim Index of African Governance 2015 donne les Iles Maurice premières, devant le Cap Vert et le Botswana. Le bas du tableau est animé par la République Centrafrique, le Soudan du Sud et la Somalie.

K. A. B.

POUR DES IMPÉRATIFS SÉCURITAIRES

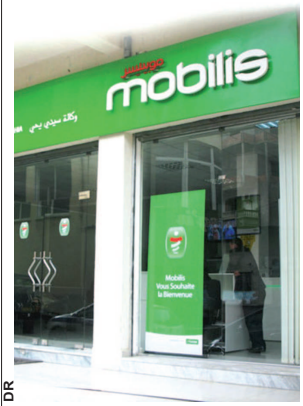
L'Algérie autorise la surveillance des communications

LA LOI algérienne autorise désormais la surveillance des communications électroniques dans le cadre de la lutte contre le terrorisme mais également pour les besoins des enquêtes judiciaires. L'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC, dont le décret de mise en place a été signé avant-hier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été dicté par la loi 09-04 du 5 août 2009 qui régit ces infractions. Cette loi définit, entre autres, les infractions liées aux TIC, celles «portant atteinte aux systèmes de traitement automatisés de données telles que définies par le code pénal ainsi que toute autre infraction commise ou dont la commission est facilitée par un système informatique ou un système de communication électronique». S'agissant du champ d'application de la loi, il a été indiqué que «conformément aux règles prévues par le code de procédure pénale et par la présente loi et sous réserve des dispositions légales garantissant le secret des correspondances et des communications, il peut être procédé, pour des impératifs de protection de l'ordre public ou pour les besoins des enquêtes ou des informations judiciaires en cours, à la mise en place des dispositifs techniques pour effectuer des opérations de surveillance des communications électroniques, de collecte et d'enregistrement en temps réel de leur contenu ainsi qu'à la perquisition et à des saisies dans un système informatique. La loi explique, dans son chapitre relatif à la «surveillance des communications électroniques», les cas autorisant le recours à la surveillance électronique. Elle définit, en outre, les règles de procédures concernant la «perquisition des systèmes informatiques».

Le texte indique, par ailleurs, que «les fournisseurs de services sont priés de prêter leur assistance aux autorités chargées des enquêtes judiciaires pour la collecte ou l'enregistrement, en temps réel, des données relatives au contenu des communications et de mettre à leur disposition les données qu'ils sont tenus de conserver». Le texte de loi évoque également les obligations faites aux fournisseurs d'accès à internet. S'agissant de la coopération et de l'entraide judiciaire internationale, la loi souligne que «les juridictions algériennes sont compétentes pour connaître des infractions liées aux TIC commises en dehors du territoire national lorsque leur auteur est un étranger et qu'elles ont pour cible les institutions de l'Etat algérien, la défense nationale ou les intérêts stratégiques de l'économie nationale». Pour ce qui de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC, il «est chargé de la dynamisation et de la coordination des opérations de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC».

Il est aussi chargé de «l'assistance des autorités judiciaires et des services de Police judiciaire, y compris à travers la collecte de l'information et les expertises judiciaires». La mise en place de cet Organe «constitue un nouveau jalon dans le processus de réformes initiées par le président Abdelaziz Bouteflika, pour consolider l'Etat de droit et affirmer davantage la primauté de la loi en toute circonstance», selon un communiqué de la présidence de la République.

Z. M.



DR

Matchs Amicaux Mobilis encourage les Verts

MOBILIS, souhaite bonne chance à l'équipe nationale A de football, à la veille de leurs confrontations amicales, prévues les 09 et 13 Octobre 2015 au stade du 05 Juillet – Mohamed BOUDIAF (Alger), respectivement, face aux équipes de la Guinée et du Sénégal.
Les deux rencontrent s'inscrivent dans le cadre des préparations des éliminations de la CAN 2017 et du deuxième tour des éliminations de la coupe du monde 2018 en Russie, fixé au mois de Novembre prochain contre le vainqueur entre le Malawi et la Tanzanie.
Les verts joueront leur première rencontre amicale contre le Syli national de Guinée le 09 Octobre à 18h00, et le second match face aux lions du Sénégal, programmé le 13 Octobre à 20h30.
Ces joutes amicales, sont une opportunité au coach national, pour mettre à l'œuvre un maximum de joueurs, elles profitent également, aux deux équipes adverses, en lice pour la phase finale de la prochaine CAN.
Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Equipe Nationale de football, réitère son engagement indéfectible à soutenir notre onze national quel que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement.
Bon courage et bonne chance aux fennecs! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

D'ALGÉRIE POSTE ADOPTE UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE MODERNISATION

Sayah promet la fin des pannes dans le réseau d'ici à 2016

Le P-DG d'Algérie Poste, Abdenacer Sayah a présenté une nouvelle stratégie de modernisation et de développement de son entreprise en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Poste en présence de la ministre de la poste et des Technologies de l'information et de la communication, une stratégie qui va permettre à Algérie poste d'augmenter la disponibilité des services de proximité en faveur des citoyens.

L'entreprise «a engagé un processus de modernisation et de développement qui lui permet d'augmenter la disponibilité des services de proximité en faveur des citoyens», a affirmé M. Sayah. Il s'agit du lancement de nouveaux services à domicile via le « facteur agent commercial » prévu au cours du dernier trimestre 2015, a-t-on indiqué auprès d'AP.
« L'entreprise a constaté une baisse du volume du courrier chaque année. Pour y remédier, elle a décidé de diversifier les services pour maintenir les emplois», a-t-on ajouté. Le métier de facteur évoluera donc et aura pour tâche désormais la vente de la recharge électronique à domicile, une solution adaptée pour répondre concrètement aux besoins de chaque catégorie de clients d'Algérie Poste, notamment les femmes au foyer, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.
Le facteur aura comme tâche la livraison de médicaments à domicile, le retrait de pièces administratives (extraits de naissance…), la collecte et la livraison de dossiers administratifs et l'encaissement des factures à domicile. A noter que la wilaya de Tipasa a été choisie comme site pilote pour lancer ce nouveau projet.
Par ailleurs, le P-DG d'AP a promis la fin des pannes de réseau au niveau des bureaux de poste, l'ensemble des établissements postaux seront dotés de la fibre optique, mais pas seulement. Algérie Poste a décidé également de connecter tous les bureaux de poste à la 3G en cas de panne de la fibre optique, ce qui rendrait les pannes de réseau pratiquement impossibles d'ici à 2016.

Acquisition de 5 millions de cartes magnétiques

D'autre part Algérie poste compte généraliser les distributeurs automatiques de billets (DAB) avec une moyenne minimale d'un distributeur dans chaque commune, en installant notamment des DAB au niveau des institutions, des universités et des hôpitaux. Algérie Poste a procédé également à la réparation de plus de 250 distributeurs depuis juin dernier. M Sayah a aussi annoncé que son entreprise a lancé un avis d'appel d'offres pour l'acquisition de cinq millions de cartes magnétiques, dont les plis ont été ouverts récemment.
Par ailleurs et dans le souci de se rapprocher encore plus du client, Algérie Poste a annoncé le lancement, au 1er trimestre 2016, d'un nouveau service, Algérie Poste Mobile, qui repose sur une application téléchargeable depuis Google play et APP store.
Cette application permettra de localiser les bureaux de poste et les distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) les plus proches de l'emplacement du client.
Elle permettra aussi de consulter son compte, de suivre ses envois et de calculer les tarifs des différents services d'Algérie Poste.

Le MPTIC donne le feu vert pour les promotions des salariés d'AP

D'autre part, la ministre des MPTIC, Houda Imen Feraoun, a donné son feu vert pour les promotions verticales et horizontales, et l'application de la convention collective, avec à la clef l'indemnisation pour les postes occupés par plus de 27 000 travailleurs en attente de cet accord depuis plusieurs années, qui vont bénéficier d'indemnisations et de promotions verticales et horizontales. Il est utile de rappeler que plusieurs travailleurs n'ont pas eu de promotion ni de revalorisation depuis plus de 16 ans. Cela dit, la dernière rencontre qui a réuni le syndicat d'Algérie Poste avec la ministre a débouché sur la mise en place d'un comité composé de syndicalistes et de représentants de l'entreprise, qui aura pour mission d'étudier les cas des travailleurs concernés et de les réorganiser selon le poste effectif qu'ils occupent au sein de l'entreprise, avec des indemnisations à la clef. Ce comité sera mis en place la semaine prochaine, selon le P-DG d'Algérie Poste.

Nassim Mecheri

Lancement du forum de la presse d'Algérie Poste

ALGÉRIE POSTE a lancé jeudi, à l'occasion de la Journée mondiale de la poste, le Forum de la presse d'Algérie. Ce dernier constituera un trait d'union entre les opérateurs du secteur et la presse pour mettre en avant la contribution d'AP dans la prise en charge des citoyens et ses efforts dans la promotion du service public. La cérémonie de lancement s'est déroulée sous la supervision de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun, en présence du directeur général d'AP, Abdenacer Sayeh, ainsi que des cadres de l'entreprise. A cette occasion, la ministre a rappelé que ce forum sera un trait d'union entre AP et la presse pour faire connaître les prestations assurées aux citoyens. Mme Feraoun a formé le vœu de voir Algérie Poste «réaliser un saut qualitatif en matière de prestations destinées aux citoyens». Elle a appelé les fonctionnaires de cette entreprise à «déployer davantage d'efforts pour moderniser les moyens de cette entreprise », indiquant qu'AP a réalisé «un développement notable en matière de prestations». De son côté, le P-DG d'AP s'est félicité du lancement de cet espace, soulignant le rôle d'AP dans l'Union postale universelle (UPU) dont le siège se trouve en Suisse. L'Algérie, qui a adhéré à cette instance internationale en 1964, a été élue membre du conseil d'administration et vice-présidente du conseil pour trois mandats, a fait savoir M Sayah.

N. M.

POUR FAIRE FACE À LA BAISSE DES RECETTES

L'Algérie s'engage dans une politique budgétaire prudente

LA POLITIQUE économique et budgétaire prudentielle adoptée par l'Algérie depuis plusieurs années, sera poursuivie en 2016 avec un projet de budget prévoyant un prix du marché du baril à 45 dollars seulement, a indiqué avant-hier le ministre délégué chargé du Budget et à la Prospective, Hadji Baba Ammi. Le projet de loi de finances pour 2016, approuvé mardi dernier en Conseil des ministres ainsi que la loi de finances 2015 ont été élaborés en tenant compte de l'environnement interne et externe, en «prévoyant des niveaux prudents de prix du pétrole brut de 60 dollars en 2015 et de 45 dollars en 2016», a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS.
Ainsi, l'Algérie calculera ses recettes pour 2016 sur la base d'un baril à 45 dollars alors que les recettes de 2015 étaient fondées sur un baril à 60 dollars.
Ces recettes sont estimées, selon le communiqué du dernier Conseil des ministres, à 4 952,7 milliards (mds) de DA, en baisse de 4 % par rapport à 2015. Faisant le point de situation de l'économie nationale dans un contexte international marqué par la chute des prix du brut, M. Baba Ammi a rappelé que le prix moyen du marché du baril de pétrole brut algérien a été de 56,4 dollars durant les huit premiers mois de 2015.
L'encours de la dette publique, représentant 8 % du PIB, a été de son côté de l'ordre de 1 238,3 mds de DA, en baisse de 8,5 mds de DA par rapport à la même période en 2014, alors que la dette publique externe a été de 265,5 millions de dollars à la même période.
M. Baba Ammi a mis en exergue, à ce titre, les «actions d'anticipation» engagées par les pouvoirs publics pour créer les conditions nécessaires pour le développement économique à travers notamment, le paiement anticipé de la dette, le confortement de la capacité de l'épargne extérieure et la création du FRR (Fonds de régulation des recettes (FRR), en 2000.
Depuis, ce fonds permet à l'Algérie «une meilleure visibilité et réactivité aux chocs externes notamment dans le cas de baisse de prix des hydrocarbures comme c'est le cas actuellement», s'est réjoui le ministre. Aujourd'hui, les disponibilités de ce fonds, qui ont atteint 3 208,5 mds de DA à fin juillet 2015 selon lui, permettront de «faire face au maintien des équilibres internes à moyen terme».
Quant aux équilibres externes, l'encours des réserves de change, estimé à 159 mds de dollars à fin juin dernier, représente plus de deux années d'importations de biens et services marchands, a-t-il encore rappelé.
La baisse des cours du pétrole a cependant impacté la balance commerciale du pays qui affichait à la fin août 2015 un déficit de 10,3 mds de dollars, souligne toutefois le ministre.
L'économie nationale, dont les objectifs principaux s'articulent autour d'une croissance soutenue et durable, une lutte contre le chômage surtout chez les jeunes et une maîtrise de l'inflation, devra croître de 4,6% en 2016 contre 3,6 % en 2015, a-t-il assuré en rappelant les efforts déployés en matière de diversification de l'économie nationale.
Alors que l'inflation se situait à 5 %, les crédits à l'économie étaient en hausse de 22,7 % à fin juin, avec une évolution de 31,6 % des crédits octroyés par le secteur public et de 14,4 % par les crédits des banques privées dont la quote-part dans l'ensemble des crédits a été de 47,9 %.
Les crédits à moyen et long termes destinés à l'investissement ont représenté 75,7 % du total des crédits octroyés durant le premier semestre 2015, dont 53,6 % de crédits à long terme «confortant ainsi l'objectif de diversification de l'économie», selon M. Baba Ammi.

R. N.

DÉTOURNEMENT DE 27 MILLIONS DE DINARS DE LA CNL

L'ancien DG et d'anciens cadres écopent de trois ans de prison

Le président de la 11e Chambre pénale de la cour d'appel d'Alger a prononcé avant-hier son verdict dans l'affaire concernant l'ancien DG et les anciennes directrices des finances et des projets de la CNL.

Ces derniers ont écopé de trois ans de prison ferme pour s'être reconnus coupables des graves accusations qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire entre autre faux et usage de faux dans des documents administratifs et bancaires.
Pour rappel, le procureur général près la cour d'appel d'Alger a requis la semaine écoulée la confirmation des peines prononcées par le président du tribunal de Sidi M'Hamed contre trois cadres de la Caisse nationale du logement dont deux femmes lesquelles se trouvent incarcérées à la prison d'El Harrach. Ces dernières, qui occupent des postes de responsabilité, tels que directrice de la comptabilité et des finances et directrice chargée des projets, ont été condamnées lors de leur premier jugement à cinq ans de prison ferme. Elles ont été reconnues coupables de plusieurs chefs d'inculpation entre autres, faux et usage de faux dans des documents administratifs et bancaires et dissimulation de documents financiers, et de les avoir utilisé à des fins personnelles de manière illégale et trafic d'influence et mauvaise gestion et négligence manifeste ayant conduit au détournement et dilapidation de deniers publics et d'avoir effectué pas moins de 48 opérations de retrait en utilisant des prête-noms.
La plainte a été, rappelons-le – déposée par le P-DG de la CNL, DJ.N. lequel a été informé suite à une correspondance qui lui a été adressée par le premier responsable de la banque du développement rural, agence Amirouche, en 2011, et dans laquelle l'institution financière lui a demandé des explications quant au compte bancaire ouvert en son nom concernant l'acquisition d'un logement social et qui n'a jamais été exploité.
Après s'être assuré que son nom a été mêlé à une affaire qui ne le concerne ni de près ni de loin, il a sollicité la banque d'ouvrir une enquête les signatures sur les documents administratifs et bancaires se trouvant à son niveau puis de déposer plainte devant le parquet de la République du tribunal de Sidi M'Hamed.
L'inspection effectuée par une commission désignée a déterminé que le compte courant ouvert au nom de l'actuel P-DG du CNL n'est à vrai dire qu'un compte fictif pour la simple raison qu'il n'était pas porté sur le registre officiel.
Pis encore, les investigateurs ont par ailleurs conclu que le compte courant appartenait à l'ancien directeur général de la Caisse nationale du logement (CNL) qui a occupé le poste durant la période allant de 1994 à 2009.
Lors de son audition par le président en charge du dossier, l'ancienne directrice de la comptabilité et des finances a reconnue avoir ouvert le compte courant au nom de l'actuel P-DG de la CNL sur proposition de son complice, N.S. et d'avoir utilisé les intérêts estimés à plus de 27 millions de dinars à des fins personnelles.
Elle a en outre avoué récupérée chez N.S., alors ancien directeur général de la Caisse nationale du logement plusieurs chèques signés mais elle a par contre nié leur provenance.
Pour esquiver à la responsabilité pénale qui lui incombe, elle a déclaré qu'elle a versé « des sommes faramineuses de cet argent dans le fonds de la zakat et a remis d'autres sommes aux familles nécessiteuses ».
L'ancien directeur général à quant à lui nié tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire estimant que : « L'ancienne directrice de la comptabilité et des finances et sa collègue qui se chargeait des projets sont derrière son implication dans cette affaire qui ne le concerne ni de près ni de loin ».
Il a clamé haut et fort en direction du président de la 11e Chambre pénale de la cour d'appel d'Alger Bengherifa Lemnouar qui ne l'entendait nullement de cette oreille : « J'ai travaillé plus de 17 ans en qualité de premier responsable de la Caisse nationale du logement et je n'ai jamais été poursuivi dans une affaire de malversation. Elles veulent monsieur le juge me coller une étiquette dont je ne suis pas porteur, c'est pourquoi, d'ailleurs, je sollicite ma relaxe pure et simple des faits qui me sont reprochés ».
Il convient de signaler que les avocats de la défense comptent introduire des pourvois en cassation de la cour suprême avant l'expiration des délais légaux car ils estiment que les peines prononcées à l'encontre de leurs clients sont très lourdes.
Il convient de noter enfin que les mis en cause ont bénéficié de larges circonstances atténuantes conformément aux articles 53 bis du code pénal et 592 du code de procédures pénales.

Redouane Hannachi

MENAÇANT DE FAIRE EXPLOSER UNE BOMBE À BORD DE L'APPAREIL

Un passager algérien déroute un avion d'Air Algérie

UN JEUNE passager parmi les 36 voyageurs a indiqué son arrivée à l'aéroport d'Alger qu'il avait déjà «maitrisé l'auteur à l'intérieur de l'appareil avant même l'atterrissage de l'avion». L'Avion et ses 36 passagers ont finalement regagné l'aéroport international d'Alger jeudi vers 22h30, sains et saufs. Quelques uns que nous avons questionné à leur arrivée à l'aéroport, ont expliqué «expulsé qu'un jeune algérien, probablement un refoulé, a déclaré subitement « qu'il portait une bombe sur lui et qu'il allait la faire exploser si l'avion ne prenait pas une autre destination».
En effet, un avion d'Air Algérie assurant avant hier sur lui la liaison Bruxelles-Alger, un Boeing 737 AH 2063 a été dérouté sur l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, France, et ce suite aux menaces d'un passager qui affirmait porter une bombe. Aussitôt la menace a été prise au sérieux par l'équipage de l'avion et qui a donné lieu au déroutement de l'appareil décidé par le commandant de bord. Suite à cet incident Air Algérie a confirmé que ce déroutement a permis «d'assurer la sécurité des passagers et faire débarquer le mis en cause». En effet, le temps d'un contrôle de sécurité dans l'appareil, les passagers ont été débarqués à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry sans aucun incident d'explosion de bombe et le passager à l'origine de cet incident a été arrêté par les services de sécurité français. Il fait l'objet en ce moment de poursuites judiciaires. Les autorités françaises ont expliqué que «cet homme qui est né en Algérie en 1978 et réside en Belgique a été interpellé par la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA)». Et d'ajouter : «Quand il a été interpellé, il tenait des propos incohérents».
L'avion dérouté a redécollé de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry vers Alger à 21h20 après l'accomplissement de toutes les procédures de sureté.
L'enquête en cours n'a pas encore livrée ses premiers éléments d'information sur les circonstances de cet incident. Cependant, des informations recoupées soulignent que cette alerte provoquée par un jeune expulsé relève d'un fait divers. En fait, l'auteur ne portait sur lui ni bombe ni arme ni un autre engin explosif, il a simplement proféré des menaces graves et prises au sérieux.

Timizar

INTEMPÉRIES

Des routes coupées à la circulation dans trois wilayas

PLUSIEURS axes routiers sont coupés à la circulation dans les wilayas de Djelfa, Tlemcen et Naama, suite aux fortes chutes de pluie enregistrées ces dernières 24 heures, selon un point de situation diffusé hier par les services de la Gendarmerie nationale. Ainsi, dans la wilaya de Djelfa, le chemin de wilaya (CW) 78 reliant Messaad à Laghouat, est coupé à la circulation, suite au débordement de Oued Boudrine. A Tlemcen, la route nationale (RN) 99 reliant Ghazaouet à El-Aricha, est bloquée à la circulation, suite au débordement d'Oued Hassi Zarouki, de même que le CW 103 reliant El-Gor à Ras-El-Ma (Sidi Bel Abbes), qui demeure bloqué au niveau du point kilométrique (PK) 500+64 dans la commune d'El-Gor, suite à l'inondation de la chaussée. Dans la wilaya de Naama, la RN 22 reliant Naama à Tlemcen est bloquée à la circulation au niveau de la zone Sidi Blekacem, dans la commune de Kasdir, en raison du débordement d'Oued Bouras. A Alger les pluies ont coupé plusieurs routes dont l'avenue de l'ALN (ex-moutonnière) causant un énorme bouchon qui a duré jusqu'au soir. Le services météorologiques font état de la poursuite des chutes de fortes pluies aujourd'hui encore notamment dans l'Est du pays.

S.N

TRAFIC D'ARMES À FEU À BÉJAÏA

Cinq fusils de chasse saisis

DEUX INDIVIDUS ont été arrêtés par la police judiciaire de la ville d'Akbou à l'issue d'une opération coordonnée avec la police judiciaire de la sûreté de wilaya. «Quatre armes à feu de type 4, des fusils de chasse, ont été saisies lors de la perquisition de leurs domiciles», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Des cartouches et une somme d'argent estimée à 200 000 DA ont été saisis également chez les deux trafiquants. Ces derniers sont poursuivis pour détention d'armes à feu sans permis. Ils ont été placés en détention provisoire par le parquet d'Akbou. La police judicaire a saisi aussi un autre fusil de chasse à Kherrata et arrêté un autre individu pour détention d'arme à feu sans permis. Ce dernier a été placé «en détention provisoire par le parquet de Kherrata», apprend-on encore.

N.B.

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

12 contrebandiers arrêtés dans le sud du pays

DOUZE contrebandiers ont été arrêtés avant-hier dans le sud du pays par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi des quantités importantes de carburant et de denrées alimentaires destinées à la contrebande au niveau de différents passages frontaliers du pays. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) transmis à notre rédaction. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6ème Région militaire), et en coordination avec les éléments des Gardes-frontières, ont arrêté le 08 octobre 2015, douze contrebandiers et ont saisi deux camions, deux motos, 30,6 tonnes de denrées alimentaires, 1000 litres de carburant, un détecteur de métaux, des téléphones portables et d'autres objets», précise la même source. Par ailleurs sept véhicules et 22 726 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis à Tébessa et El-Tarf (5ème Région militaire) tandis que les éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran (2ème Région militaire) ont arrêté un narcotrafiquant à bord d'un véhicule touristique en sa possession 95 kilogrammes de kif traité, selon le MDN.

S.N

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BLIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 096 209019169810
DIRECTION GENERALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article n° 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire du Blida informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint **n° 15/2015 (2ème avis),** paru dans les quotidiens nationaux ***LE JEUNE INDEPENDANT*** **et** ***ELMOUHARIR ELYAOUMI*** en date du **20/08/2015** relatif à l'approvisionnement en réactifs et consommables de laboratoire/exercice 2015, qu'à l'issue de l'opération d'analyse et d'évaluation des offres selon les critères d'évaluation prévus dans le cahier des charges (moins disant - préalablement qualifié), les marchés suivants sont attribués provisoirement aux soumissionnaires figurant dans le tableau ci-après :

LOTS		SOUMISSIONNAIRE RETENU	N° D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)	NOTE TECHNIQUE	MONTANT MINIMUM DE L'OFFRE DA/TTC	MONTANT MAXIMUM DE L'OFFRE DA/TTC	OBSERVATIONS
02	CONSOMMABLES DIVERS ET POUR MACROSCOPIE	Infructueux					
04	CONSOMMABLES D'ANATOMIE PATHOLOGIE	SARL MMCD Alger	099916000801371	49/60	2 249 910,00	3 726 450,00	Premier moins disant
08	REACTIFS D'HEMOBIOLOGIE POUR DOSAGE DES FACTEURS DE COAGULATION SANGUINE	EURL LAPROPHARM PLUS Alger	000716097740674	40/60	281 576,88	563 153,76	Offre unique
11	REACTIFS D'HEAMATOLOGIE POUR DEPISTAGE ET IDENTIFICATION AGGLUTININES IRREGULIERS :	SARL BH LAB Alger	000716097470140	55/60	1 942 200,00	2 351 700,00	Offre unique
15	REACTIFS DE MICROBIOLOGIE : SERODIAGNOSTIC VIROLOGIQUE :	EURL LAPROPHARM PLUS Alger	000716097740674	40/60	1 786 730,40	2 316 600,00	Offre unique
16	REACTIFS DE MICROBIOLOGIE : SERODIAGNOSTIC BACTERIOLOGIQUE	EURL LAPROPHARM PLUS Alger	000716097740674	40/60	855 550,80	1 317 700,80	Offre unique
18	REACTIFS DE MICROBIOLOGIE : IDENTIFICATION RAPIDE SUR LATEX PAR AGGLUTINATION :	Infructueux					
19	REACTIFS D'AUTOMATE POUR TECHNIQUE COMBINEE D'IMMUNOHISTOCHIMIE ET D'HYBRIDATION IN SITU SISH ET CISH	SARL DIMED Alger	099915004318499	37/60	51 538 875,22	65 628 843,51	Offre unique
20	REACTIFS D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS : TECHNIQUE MANUELLE	EURL LAPROPHARM PLUS Alger	000716097740674	40/60	7 700 050,80	9 784 546,20	Offre unique
21	CONSOMMABLES D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS : TECHNIQUE MANUELLE	EURL LAPROPHARM PLUS Alger	000716097740674	40/60	4 408 185,60	5 823 850,50	Offre unique
22	REACTIFS D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS : THERAPIE CIBLEE	SARL MMCD Alger	099916000801371	49/60	4 698 462,60	6 171 633,00	Premier moins disant
23	REACTIFS D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS : ANTICORPS COCKTAILS :	EURL LAPROPHARM PLUS Alger	000716097740674	40/60	6 392 622,60	9 379 106,10	Offre unique
25	REACTIFS D'IMMUNOLOGIE D'AUTOIMMUNITE	SARL CYPRESS ALGERIE Alger	000516097007688	40/60	4 149 990,00	6 040 710,00	Offre unique
27	PRODUITS CHIMIQUES POUR LA COLORATION HEMATOLOGIQUE ET HISOPATHOLOGIQUE :	Infructueux					
28	PRODUITS CHIMIQUES POUR PREPARATIONS GALENIQUES	Infructueux					
29	PRODUITS CHIMIQUES SPECIFIQUES POUR LA NEUROGENETIQUE (BIOLOGIE MOLECULAIRE)	Infructueux					
30	PRODUITS CHIMIQUES D'ANATOMIE PATHOLOGIE POUR COLORATION	Infructueux					
31	PRODUITS CHIMIQUES D'ANATOMIE PATHOLOGIE : COLORANTS SPECIFIQUES D'HISTOCHIMIE	Infructueux					

Un délai de **dix (10) jours** est accordé aux soumissionnaires pour introduire un recours auprès de la commission des marchés publics du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, à compter de la date de la première parution de cet avis, et ce conformément aux dispositions de l'article n° 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

- Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres en question sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard **trois (03) jours,** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et ce conformément aux dispositions de l'article n° 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le Directeur général

ALORS QUE LA COUVERTURE SÉCURITAIRE FAIT ÉNORMÉMENT DÉFAUT

La criminalité en hausse à Tizi Ouzou

Depuis le lancement de l'opération de restitution des fusils de chasse au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, 3400 armes ont été restituées à leurs propriétaires. Un chiffre qui classe la wilaya parmi les premières au niveau national en matière d'avancement de la procédure, a déclaré le chef du groupement de la Gendarmerie nationale à Tizi Ouzou, le lieutenant colonel Mahmoudia Idir.



Lors d'un point de presse animé jeudi, ce dernier a parlé de 2900 fusils qui ont été repris définitivement par les titulaires. 500 autres armes sont actuellement en cours de restitution et l'opération sera achevée d'ici à la fin de l'année en cours. Le conférencier a expliqué qu'outre quelques problèmes liés à l'héritage suite à la disparition du détenteur légal de l'arme, aucune difficulté n'entrave le bon déroulement de la procédure.

LA CRIMINALITÉ EN HAUSSE

Abordant du bilan des activités de ses services durant les neuf premiers mois de l'année en cours, le chef du groupement a relevé une certaine hausse de la criminalité en comparaison avec la même période l'année 2014. En effet, les affaires liées au crime traitées par la gendarmerie durant ces neuf premiers de l'exercice en cours sont au nombre de 73 contre 31 en 2014 soit une hausse de 42 crimes. Les délits étaient de 1172 entre janvier et septembre de l'année écoulée pour s'élever à 1192 avec une hausse de 20 cas. Les personnes interpellées dans ce cadre sont de 563 dont 143 placées en détention avec 58 individus de plus que la même période la saison écoulée. Et l'un des foyers les plus importants de la criminalité, poursuit le lieutenant colonel Mahmoudia, les bars clandestins utilisés également comme des lieux de débauche. Des espaces illicites auxquels la Gendarmerie national livre et livrera une guerre sans merci à travers un plan d'action qui repose principalement sur la mise en détention des propriétaires et la démolition de ces débits de boissons, communément appelés «Mehchachat». Durant les neuf premiers mois de 2015, 10 affaires du genre ont été traitées dans lesquelles 10638 bouteilles ont été saisies et 453 personnes ont été interpellées. Le fait marquant, signale l'orateur, est que 73% des individus incriminés sont des jeunes et les mineurs sont en force dans ces lieux. Dans certains cas, ce sont ces mêmes mineurs qui détiennent les bars, affirme le premier responsable du groupement qui a beaucoup insisté sur la gravité du phénomène en Kabylie et la nécessité de lutter contre ces espaces d'apparition des fléaux et de hausse de la criminalité. La dernière descente effectuée par les gendarmes remonte au 4 octobre dernier lorsqu'ils ont fait irruption dans une « mahchacha de luxe», selon la qualification de Mahmoudia, construite sur un domaine publique de l'Etat au niveau du pont de Bougie. 11 personnes dont deux femmes et des mineurs ont été interpellées lors de cette opération tandis que le bar, soigneusement construit, a été démoli.

Accidents de la route : situation alarmante

Le bilan est également alarmant en matière de la sécurité routière, puisque les services de la gendarmerie ont enregistré 335 accidents de la route depuis le début de l'année, dont 53 accidents mortels ayant coûté la vie à 58 personnes. 612 autres usagers ont été blessés lors de ces catastrophes. Durant les trois premiers trimestres de l'année 2014, le nombre d'accidents étaient de 299 ayant fait 45 morts. Une réalité des plus alarmantes selon l'intervenant qui a mis le point sur la nécessité de respect du code de la route mais aussi la sensibilisation en vue d'instaurer une culture sécuritaire et donc diminuer ce phénomène qu'il préfère qualifier du terrorisme routier. Il a rappelé que le facteur humain est la cause des accidents dans 90% des cas. Durant la période considérée, les piétons ont provoqué 27 accidents, a tenu encore à signaler le lieutenant colonel Mahmoudia qui fait savoir que le dispositif de sécurité routière sera revu au niveau de la wilaya dès la livraison du projet de dédoublement de la RN 12.

COUVERTURE SÉCURITAIRE INSUFFISANTE

Revenant sur la couverture sécuritaire de la wilaya, le chef du groupement a reconnu qu'elle demeure très insuffisante avec les 25 brigades opérationnelles qui représentent un taux de 38%. 15 brigades en cours de réalisation sont en souffrance à travers la wilaya, fait-il savoir tout en annonçant la mise en service d'une brigade la semaine prochaine à Ifigha et la réception de 4 à 5 autres d'ici à la fin de l'année 2016. Il a déploré le fait qu'on soit loin des normes en matière de couverture sécuritaire qui est d'au moins une brigade par commune dans d'autres wilayas du pays, mais des efforts seront consentis en vue de rattraper le retard. Entre-temps la gendarmerie tentera de compenser avec les barrages et les patrouilles qui seront renforcées à travers la région, la sécurité du citoyen étant considérée comme première priorité de la gendarmerie, conclut-il.

A. Drifa

MÉDÉA

Etude pour la réalisation d'une station climatique à El-Haoudine (Tablat)

De notre correspondant, Nabil B.

LA PETITE commune d'El-Haoudine (ex- Deux Bassins), dans la daïra de Tablat, 120 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a bénéficié d'un financement public pour la réalisation d'une station climatique dans le cadre de la promotion du tourisme local.

Située dans une zone montagneuse, la commune est appelée à devenir une destination touristique et de soins pour les personnes aimant la nature et celles souffrant de maladies respiratoires.

Ainsi, l'opération d'inscription en étude d'aménagement a été retenue au titre de la tranche annuelle 2014, et ce dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014.

Le projet est supposé être une grande opportunité pour la commune, eu égard à ses effets attendus sur le développement local ainsi qu'à son effet d'entraînement sur toute l'activité économique de la région et sur la création d'emplois notamment. Lors du réunion présidée par le wali de Médéa, Mustapha Layadhi, ce point a été inscrit à l'ordre du jour afin d'examiner le taux d'avancement de l'étude du projet, confiée au bureau d'études Archicom. Divisée en phases, l'étude du projet a fait l'objet d'orientations de la part des responsables locaux concernant son adaptation au mode de vie de la région et au cadre architectural typique local.

Le but est bien sûr de promouvoir les conditions qui favorisent le respect de la nature et, en même temps, permettent de créer des espaces de loisir et de tourisme accessibles au plus grand nombre de personnes, et ce afin de mieux valoriser les potentialités naturelles dont dispose la région. Lors des débats qui ont eu lieu avec les autorités locales, il a été demandé au bureau d'études de tenir compte de certains critères pour faire de l'infrastructure une véritable destination touristique à même de répondre aux aspirations des visiteurs, à leur sécurité et à leur repos, mais aussi de préserver l'environnement naturel. Pour cerner tous les aspects qui conditionnent la réalisation du projet et lui assurer les meilleures conditions de faisabilité et de succès, il a été demandé au bureau d'études de coordonner ses travaux de conception avec les autres partenaires concernés.

Les travaux de coordination avec les administrations de la Conservation des forêts, des travaux publics, des services agricoles, des ressources en eau et de l'environnement sont le meilleur moyen de garantir l'intégration de tous les éléments qui contribuent à la réalisation d'une étude intégrée, impliquant ainsi l'ensemble des acteurs.

Situé dans une zone montagneuse et forestière, le projet de cette station climatique viendra, à l'issue de sa réalisation, donner une dynamique au tourisme local et devenir une source de recettes pour la commune mais aussi pour toute la région.

N. B.

INCENDIE À ENIE DE BEL ABBES

L'Usine redémarrera sous peu rassure Bouchouareb

LE MINISTRE de l'industrie et des mines Abdesselam Bouchouareb a assuré les travailleurs de l'usine d'intégration électronique de Sidi Bel-Abbès endommagée dans la soirée de jeudi à vendredi, par un incendie, que leur outil redémarrera dans les meilleurs délais. Selon un communiqué, Bouchouareb «rassure l'ensemble des travailleurs du Complexe de l'ENIE « sur le devenir de leur outil en précisant que «toutes les mesures nécessaires seront prises pour une reprise de l'activité dans les meilleurs délais. Je tiens également à rassurer les employés sur leur avenir.» Le ministre a indiqué qu' «aucune perte humaine n'est à déplorer».

L'origine de l'incendie n'est pas «encore déterminée» selon la même source qui précise que «d'après les premiers éléments en notre possession, l'incendie a touché plusieurs parties du complexe dont un ancien hangar d'assemblage transformé en lieu de stockage du mobilier réformé. Le feu s'est par la suite propagé pour atteindre l'unité d'intégration électronique.» Le communiqué indique également que « le magasin de stockage de produits finis et de matières premières n'a pas été touché.» De son PDG de la filiale du groupeENIE, Djamel Bekkara, avait fait savoir que la chaîne de production n'a pas été affectée et selon nos premières constations, des équipements sont récupérables et des salles blanches ont été partiellement endommagées. Ceci n'influera nullement sur son fonctionnement». L'usine d'intégration électronique a été mise en service en février 2015. Elle produit des cartes-mères destinées à la fabrication des différents produits électroniques. L'usine a nécessité un investissement de l'ordre de 1, 2 milliard DA et emploie 380 travailleurs. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes exactes du sinistre. Aucune information n'a été fournie sur l'ampleur des dégâts.

K.M

VOL D'UN MAGASIN À AIN BOUCIF

Le coupable sous les verrous

LE VOL d'un magasin situé au centre-ville d'Aïn Boucif au cours de la semaine écoulée, a vite été élucidé par les enquêteurs de la police de sûreté de daïra.

Un micro-ordinateur portable et une somme d'argent ont été emportés par le ou les auteurs du vol, selon les déclarations du propriétaire du magasin aux enquêteurs.

Le déroulement de l'enquête ayant mené les hommes de la police urbaine à se déplacer sur les lieux du vol, n'a pas tardé à révéler l'identité de l'auteur du forfait.

C'est alors que les indices recueillis ont vite permis d'orienter les soupçons vers un jeune homme, âgé de 20 ans, qui a été arrêté et interrogé par les enquêteurs. Celui-ci a reconnu être l'auteur du vol et avoir agi avec la complicité d'un mineur de sa famille. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a transféré l'affaire devant le magistrat instructeur qui, à son tour, a ordonné l'emprisonnement du principal mis en cause.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n° 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le wali de la wilaya de Biskra (direction de l'administration locale) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 01/ 2015, publié dans *le Jeune Indépendant* et *El Moharir El Yaomi* en date du 02/06/2015, relatif à : Réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya de Biskra que le projet est attribué provisoirement aux soumissionnaires retenus par la commission d'évaluation des offres :

Lot n°	L'intitulé de l'opération	Nom de l'entrepreneur	Montant T.T.C	Note technique / 40 points	Délai d'exécution
01	Travaux d'étanchéité des blocs 01-02-04-05-06-07-08-13-15-16 cité 82 logts à Biskra (terrasses accessibles et inaccessibles	Meziani Toufik	6 774 170,00	**43**	03 mois
02	Travaux d'étanchéité des blocs (29-52-71-83-96) cité 1000 logts Biskra	Hamedi Toufik	3 709 476,00	**40**	03 mois
03	Travaux d'étanchéité des blocs (10-34) cité 1000 logts Biskra+ Bloc 01 cité Khobzi Biskra + Bloc 15 cité 150 logts à Biskra	Meziani Toufik	2 533 974,00	**43**	50 jours
04	Travaux d'étanchéité des blocs 54 (terrasse accessible) 16-37 (terrasse inaccessible) cité 830 logts + Blocs 18-34 cité 500 logts à El-Alia à Biskra	Gaidi Khaira	3 181 538,00	**40**	02 mois
05	Travaux d'étanchéité de bloc 39 cité 400 logts à Tolga	Infructueuse			
06	Travaux d'étanchéité des blocs 10-24 cité 216 logts à Sidi Okba	Relancement de procédure			
07	Travaux de restauration des vide-sanitaires des Blocs (01 à 15) cité 166 logts à Ouled Djellal	Relancement de procédure			
08	Travaux de restauration des vide-sanitaires des blocs (16 à 23) cité 166 à Ouled Djellal + Blocs (01 à 07) cité 50 logts à Ouled Djellal	Lihi Abdelhamide	4 818 145,80	**40**	06 mois
09	Travaux de restauration de vide-sanitaires des Blocs (109 à 115) cités 1000 logts à Biskra	Relancement de procédure			
10	Travaux de restauration de vide-sanitaires des blocs (116 à 123) cités 1000 logts à Biskra	Gaidi Khaira	4 163 292,96	**40**	03 mois
11	Travaux de peinture extérieure des blocs 01-02-03 cité 20 logts à Biskra (en face siège daïra)	Hamedi Toufik	404 460,00	**40**	02 mois

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya dans les **10 jours** qui suivent la première parution du présent avis dans la presse ou dans *le BOMOP*.

Le Jeune Indépendant **du 10/10/2015 / ANEP N° 347 803**

LE JEUNE INDÉPENDANT

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















La Shoah : Religion d'Etat ?

La campagne du gouvernement français, des grands médias et des organisations influentes pour faire taire l'humoriste franco-camerounais Dieudonné M'Bala M'Bala ne cesse de révéler une coupure radicale dans la perception que les Français ont du comédien mais aussi sur d'autres questions.

Par Diana Johnstone*



Le Blasphème en France laïque

La « mobilisation » officielle, annoncée par le Ministre de l'Intérieur Manuel Valls à l'Université d'Eté du Parti Socialiste en août dernier, se poursuit en accusant le comédien d'utiliser ses spectacles pour semer la haine contre les Juifs. Son geste de la « quenelle » (*) serait un « salut nazi renversé ». Son public rejette ces accusations.

Probablement l'effet de la controverse qui, jusqu'à présent, a été le plus significatif, est la prise de conscience croissante du fait que la Shoah fonctionne comme religion officieuse d'Etat en France. Exprimant son commentaire sur l'affaire le 10 janvier sur RTL, Eric Zemmour a tancé Valls pour avoir oublié la liberté d'expression tout en se présentant comme un homme de gauche. « C'est la gauche qui nous a appris depuis mai 68 qu'il est interdit d'interdire, c'est la gauche artistique qui nous a enseigné qu'il fallait choquer le bourgeois. C'est la gauche antiraciste qui a fait de la Shoah la religion suprême de la République… ». Produit de la gauche, Dieudonné provoque, d'après Zemmour, la « bourgeoisie bien-pensante de gauche ».

Admettant que Dieudonné fait des plaisanteries "antisémites", Zemmour juge qu'il était « grotesque et ridicule de faire de M'bala M'bala un nostalgique du troisième Reich ». Le comédien, dit-il, « reproche aux juifs de vouloir conserver le monopole de la souffrance et de voler aux descendants des esclaves la primauté du malheur. »

Il y a d'autres enjeux de plus grande portée. Rappeler la Shoah sert indirectement à justifier le rapprochement toujours plus fort entre la France et Israël en ce qui concerne la politique au Moyen Orient. Dieudonné s'est opposé à la guerre contre la Libye au point de montrer sa solidarité en visitant le pays sous les bombes de l'Otan.

Dieudonné a commencé sa carrière en tant que militant antiraciste. Au lieu de s'excuser lors des protestations contre son sketch de 2003 critiquant un « colon sioniste extrémiste », Dieudonné a, pendant les années qui suivirent, graduellement élargi la sphère de ses parodies pour y inclure la Shoah elle-même. On peut voir la campagne actuelle pour le faire taire comme un effort visant à réaffirmer le caractère sacré de la Shoah en réprimant une forme contemporaine de blasphème.

Comme s'ils voulaient confirmer cette impression, le Parquet de Paris et le Mémorial de la Shoah ont conclu une convention le 9 janvier selon laquelle tout auteur d'une infraction antisémite âgé d'au moins 13 ans pourra désormais être condamné à effectuer un stage de sensibilisation à l'histoire de l'extermination des Juifs. L'étude des génocides est censée inculquer « les valeurs républicaines de tolérance et de respect pour autrui ».

Et si c'était le contraire de ce qu'il faudrait faire ? Le Procureur de Paris ignore peut-être les jeunes qui prétendent avoir subi trop, au lieu de pas assez, d'éducation sur la Shoah ?

Exceptionnellement, un article du Monde du 8 janvier a cité des opinions qu'on peut facilement entendre de la part de jeunes, si l'on veut bien les écouter. Soren Seelow a interviewé une dizaine de jeunes admirateurs de Dieudonné, issus de la classe moyenne, politiquement modérés, souvent de gauche et qui se défendent de tout antisémitisme. Ils font remonter la « sacralisation » de la Shoah à leurs cours d'histoire à l'école, dont ils gardent un souvenir pesant.

Nico, 22 ans, étudiant en droit à la Sorbonne, qui vote à gauche, rappelle : « On nous en parle depuis la primaire… A 12 ans, j'ai vu un film où des tractopelles poussaient des cadavres dans des fosses. Nous subissons une morale culpabilisatrice dès le plus jeune âge. » Etudiant en master en langues, Guillaume, également âgé de 20 ans, se plaint : « La Shoah, on en a mangé jusqu'à la terminale. Je respecte ce moment de l'histoire, mais pas plus que d'autres. »

En plus des cours, certains professeurs organisent des commémorations, des pèlerinages à Auschwitz. Les articles, les films, les documentaires sur la Shoah remplissent les loisirs.

De très nombreux messages reçus de Français, ainsi que de nombreuses conversations, me convainquent que pour beaucoup de personnes nées quelques décennies après la défaite du nazisme, la mémoire de la Shoah est ressentie comme une invitation à la culpabilité, ou, pour le moins, à un sentiment de malaise en ce qui concerne des crimes qu'ils n'ont pas commis. L'exigence de solennité obligatoire peut imposer un silence gêné. On accueille alors le rire comme une libération.

Mais pour d'autres, un tel rire est une abomination.

Les condamnations de Dieudonné, résultant de procès entamés en général par la LICRA, telle une amende de 8.000 euros pour la chanson Shoananas, s'accumulent, pour le stigmatiser, et, en fin de compte, pour le ruiner financièrement.

"La Haine"

Dans le chœur politico-médiatique, on entend souvent que Dieudonné n'est plus un humoriste, mais tient plutôt des meetings politiques pour répandre « la haine ». Même le lointain New Yorker l'accuse d'être un médiocre comédien qui doit sa carrière à la diffusion de la « haine ». Cette allégation évoque des images très éloignées de ses spectacles ou de leurs conséquences.

On n'observait aucune haine parmi les milliers de spectateurs abruptement privé du spectacle pour lequel ils avaient payé leur place à Nantes le 9 janvier, suite à une décision du Conseil d'Etat confirmant le désir du Ministre Valls de l'interdire. Personne ne se plaignait de rater les frissons d'un meeting nazi. Personne ne voulait partir mener des rafles contre des juifs. Tout le monde regrettait de ne pas pouvoir passer une soirée de bonne humeur et de rires. Comme d'habitude, les spectateurs étaient un mélange de jeunes Français, généralement issus des classes moyennes. Le spectacle fut interdit pour éviter un « trouble immatériel de l'ordre public ». Le public déçu se dispersa paisiblement. Aucun des spectacles de Dieudonné n'a jamais troublé l'ordre public.

Mais il n'y a aucun doute sur la haine virulente des adversaires de Dieudonné à son égard.

Le journaliste Philippe Tesson s'exclama sur Radio Classique : « Ce type, sa mort par un peloton de soldat me réjouirait profondément ! », avant d'ajouter que « c'est une bête immonde, donc on le supprime. C'est tout ! »

Au cours d'une leçon de théologie diffusée par internet, le rabbin Rav Hai Dynovisz, hostile à la théorie d'évolution de Darwin, « admettait » que la personne de Dieudonné avait montré que « certaines » personnes ont dû descendre des gorilles.

Deux adolescents âgés de 17 ans furent expulsés de leur lycée pour avoir fait le geste de la quenelle, accusés d'apologie de « crimes contre l'humanité ». Le magazine électronique franco-israélien JSSnews enquête sur l'identité de personnes ayant fait la quenelle dans le but de les faire renvoyer par leurs patrons.

Les propriétaires du petit théâtre parisien loué jusqu'à 2019 par Dieudonné, La Main d'Or, seraient revenus d'Israël en exprimant leur intention de l'en expulser. (ce qui a été fait)

Que je sache, la pire chose que Dieudonné ait dite sur scène fut une insulte personnelle proférée contre l'annonceur de radio Patrick Cohen. Celui-ci avait insisté longuement dans une émission de télévision que les organisateurs de débats télévisés devraient s'interdire d'inviter des « cerveaux malades » comme Dieudonné et Tariq Ramadan. Fin décembre, lorsque la campagne anti-Dieudo battait son plein, la télévision française (qui en effet ne l'invite plus depuis un moment) a diffusé une « vidéo volée » du comédien disant que, lorsqu'il entendait parler Patrick Cohen, il pensait aux « chambres à gaz… dommage… » Cette malheureuse sortie en réplique aux attaques virulentes contre sa personne fut naturellement saisie par tous ses adversaires comme typique du contenu de ses spectacles.

Que cela plaise ou non, l'irrévérence est l'outil principal des comiques qui se produisent en solo. Les allusions à la Shoah de la part de Dieudonné appartiennent à cette catégorie.

Dès qu'il s'agit d'autre chose que de l'Holocauste, il ne manque pas d'irrévérence en France.

Les religions traditionnelles, ainsi que des personnalités en vue, n'échappent pas aux caricatures dont la nature scatologique fait paraître la quenelle comme excessivement prude.

■■■ *(À SUIVRE)*

LE SEVRAGE TABAGIQUE PRÉMUNIT CONTRE 23 MALADIES GRAVES

LE TABAGISME est à l'origine de 23 maladies dangereuses pouvant être évités à travers la lutte contre ce fléau, a fait savoir à Alger le chef de service de pneumologie à l'hôpital de Rouïba, le Pr Merzak Gharnaout.

Le cancer du poumon vient en tête de liste des maladies dangereuses avec un taux de 90 % suivi d'autres types de cancer touchant particulièrement la sphère ORL outre l'embolie pulmonaire chronique, les maladies cardiovasculaires et l'Hypertension artérielle (HTA).

La cigarette contient 4.000 substances toxiques dont une quarantaine sont à l'origine du cancer, a indiqué le spécialiste en marge d'une rencontre organisée par le ministère dans le cadre de la journée nationale anti-tabac célébré le 7 octobre.

Pour faire face au tabagisme en Algérie, le Pr Gharnaout mise sur le rôle de la commission nationale multisectorielle créée en 2014 pour réduire la consommation du tabac, insistant sur le renforcement de la prévention des non fumeurs, particulièrement les enfants et les jeunes.

Concernant le sevrage, le spécialiste a rappelé que le ministère a créé l'année dernière 53 centres pour améliorer le traitement qui exige l'application de patchs de substitution à la nicotine, précisant toutefois que ce type de traitement est «coûteux» et non remboursable par la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS).

Dans ce sens, Youcef Terfani, de la direction de la prévention au ministère de la Santé, la population et de la réforme hospitalière a cité les lois promulguées par le ministère avant et après la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2006.

La nouvelle loi sur la santé qui sera bientôt soumise au gouvernement inflige une amende aux fumeurs dans les lieux publics pouvant atteindre 2.000 da et 5.000 da pour les récidivistes.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

Congrès annuel de l'AOPA les 30 et 31 octobre à Alger

Le congrès annuel de l'Association des Ophtalmologistes privés Algériens (AOPA) se tiendra les 30 et 31 octobre à Alger, a-t-on appris auprès de l'association.

Le congrès sera précédé le 29 octobre par des ateliers de formation et de perfectionnement aux nouvelles techniques d'exploration ou d'intervention. Les travaux du congrès se tiendront à l'hôtel Sheraton. Ils comprendront notamment des conférences sur les traitements modernes de la cataracte, de la chirurgie réfractive, du kératocône, et du glaucome.

Les conférences thématiques seront animées par d'éminents spécialistes venus d'Europe, de Turquie, du Maghreb et des ophtalmologistes Algériens de renom.

Par ailleurs des mises au point seront faites sur l'Ophtalmopathie Basedowienne, de l'inflammation et des nouvelles techniques d'exploration, a ajouté l'AOPA qui est présidée par le Dr. Boualem Chachoua.

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger

- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger

- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger

-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif

-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger

-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à- Constantine

-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

ABDELMALEK BOUDIAF :

L'arsenal juridique de lutte anti-tabac mis en œuvre par l'Algérie exige une application «plus rigoureuse»

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé à Alger que l'arsenal juridique de lutte anti-tabac mis en œuvre par l'Algérie exigeait une application «plus rigoureuse».



La lutte contre ce fléau qui menace la santé publique représente un «défi social», a indiqué le ministre lors d'une intervention à l'occasion de la célébration de la journée nationale anti-tabac, soulignant que l'arsenal juridique mis en œuvre par l'Etat exigeait une application «plus rigoureuse».

M. Boudiaf a ajouté que plusieurs maladies étaient liées au tabagisme comme les maladies cardiovasculaires et le cancer, insistant sur la nécessité pour l'Algérie de faire face à ce fléau d'autant qu'elle a ratifié la convention cadre de l'OMS sur la lutte contre le tabagisme par un décret présidentiel en mars 2006.

Dans ce cadre le ministère de la santé a inscrit la lutte contre le tabagisme comme axe stratégique du plan national multisectoriel de lutte contre les maladies non transmissibles.

La stratégie «ne concerne pas seulement les professionnels du secteur de la santé mais elle implique également tous les autres départements ministériels partenaires, la société civile et les médias», a-t-il ajouté expliquant que le tabagisme représentait en effet une «véritable menace» pour la santé publique.

M. Boudiaf a en outre appelé à «renforcer la législation relative à la lutte contre le tabagisme et à veiller à de leur stricte application».

Soulignant l'importance des consultations d'aide au sevrages tabagique, le ministre a annoncé la création de 53 unités de sevrage tabagique à travers le territoire national qui seront dotées des équipements nécessaires acquis sur le fonds d'urgences alimenté par la taxe sur le tabac.

Estimant que l'Algérie est exposée au danger du tabagisme, le ministre a souligné que l'enquête réalisée par le ministère a fait ressortir que le taux de consommation du tabac chez la catégorie d'âge de 15-75 ans était de 15,3 % et de 8,8 % chez les jeunes âges entre 13 et 15 ans.

Il a rappelé l'initiative de création de «l'hôpital sans par la signature d'une charte à l'occasion de célébration de la journée mondiale anti tabac le 31 mai 2015 à Oran soulignant que cette initiative nécessitait l'implication de tous pour permettre à toutes les structures sanitaires de mener des actions d'information et de communication en direction du personnel de la santé, des patients et des visiteurs.

Face à ce défi, le ministre de la santé a souligné l'engagement des autres départements ministériels dans le cadre des activités de la commission nationale de prévention et de sensibilisation au danger du tabac à mener des actions de sensibilisation pour le respect des dispositions règlementaires de lutte contre le tabagisme dans les lieux publics.

Il a en outre estimé que la réussite de la stratégie nationale anti-tabac dépend en premier lieu de la mobilisation de tous les acteurs sociaux». Il a expliqué, à cet effet, que «la stratégie ne concerne pas seulement les professionnels du secteur de la santé mais elle implique également tous les autres départements ministériels partenaires, la société civile et les médias».

LUTTE CONTRE LE TABAGISME : LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INTERDICTION «MÉCONNUES» PAR LES CITOYENS

LES DISPOSITIONS réglementaires de lutte contre le tabagisme dans les lieux publics, notamment le décret exécutif fixant les lieux publics où il est interdit de fumer, demeurent méconnues par les citoyens, faute de vulgarisation et de sensibilisation, a-t-on constaté dans plusieurs endroits et lieux publics à Alger. Le plan anti-tabac est régi par le décret exécutif n° 01-285 du 24 septembre 2001 relatif à l'interdiction de l'usage du tabac dans les lieux publics.

Des citoyens , se disent, de façon unanime, «méconnaître l'existence d'un tel arsenal juridique», pourtant inscrit par le ministère de la santé, dans le cadre de la lutte contre le tabagisme, comme axe stratégique du plan national multisectoriel de lutte contre les maladies non transmissibles.

«Franchement je ne savais pas qu'il y a interdiction de fumer dans les lieux publics», témoigne Cherif, quinquagénaire, qui affiche cependant une disponibilité à composer avec l'interdiction si elle venait à être véritablement appliquée.

«Je sais que c'est nocif pour la santé, mais je ne peux pas l'abandonner définitivement», explique le fonctionnaire qui regrette d'avoir «repris avec le tabac après environ 7 années de rupture».

Interrogé sur son rapport avec le tabac dans le lieu de travail, notre interlocuteur explique qu'il «s'en empêche par respect aux collègues», en recourant à des espaces réservés aux fumeurs.

Pour Ahmed, la quarantaine entamée, l'interdiction de tabac dans les lieux publics «mérite une application et un suivi plus rigoureux, même au prix d'amendes à imposer à ceux qui ne respecteraient pas la réglementation».

Dans les établissements, publics et privés, les travailleurs affirment que les fumeurs s'adaptent à la situation en se privant de fumer dans les espaces qu'ils partagent avec leurs collègues de travail.

Les professionnels de la santé recommandent, dans ce sens, un travail d'explication et de vulgarisation à l'adresse des citoyens afin de parvenir à une meilleure compréhension de la question et, par conséquent, aboutir aux objectifs escomptés.

«Nous devons mener, en profondeur, un travail de sensibilisation auprès de divers segments de la population pour expliquer que le tabac dans les lieux publics constitue une menace sérieuse sur la santé publique», soutient un médecin alors qu'un responsable au ministère préconise, pour sa part, «un mécanisme de sanctions pécuniaires» à l'encontre des contrevenants.

Dr Moussaoui Mustapha, président de l'association «El Badr» de lutte contre le cancer, affirme, de son coté, que l'interdiction doit passer par des étapes, dont «la sensibilisation sur les dangers du tabac, la création des espaces non-fumeurs, la réservation d'un endroit dédié uniquement aux fumeurs dans les entreprises suivie d'une interdiction totale de fumer avant de décréter une amende contre la personne et le propriétaire du lieu de la contravention».

Intervenant à l'occasion de la célébration de la journée nationale anti-tabac, le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, a soutenu que «la réussite de la stratégie nationale anti-tabac dépend en premier lieu de la mobilisation de tous les acteurs sociaux». Il a expliqué, à cet effet, que «la stratégie ne concerne pas seulement les professionnels du secteur de la santé mais elle implique également tous les autres départements ministériels partenaires, la société civile et les médias».

SELON UNE ENQUÊTE

Près de 9 % des élèves du primaire fument à Oran

PRÈS DE 9 % des élèves du cycle primaire à Oran fument, révèle une étude sur la consommation de tabacs en milieu scolaire, réalisée par le service de médecine scolaire de la wilaya entre 2014 et 2015.

L'étude sur la consommation de tabacs a été menée au niveau de 30 écoles du cycle primaire de la ville d'Oran, indique le coordinateur de santé scolaire relevant du service de prévention sanitaire, Dr. Youcef Boukhari, en marge d'une journée d'études sur le tabac en milieu scolaire, organisée au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya.

L'étude fait observer également que 13 % des élèves du cycle moyen sont des fumeurs et 21 % au secondaire dont 5 % des filles, sur la base des résultats d'une enquête ciblant 18 CEM et 14 lycées de la ville d'Oran, relève la même source qui soutient que 14 % des fumeurs leurs parents le sont.

D'autre part, 13 % des kiosques et bureaux de tabacs se trouvent à proximité d'établissement scolaires, révèle-t-on de même source qui s'appuie sur l'enquête relative à la consommation du tabac en milieu scolaire.

Les recommandations formulées lors de cette rencontre sur le tabagisme, à laquelle ont pris part des responsables de la direction de l'éducation, de la direction de la santé et de la population et des représentants de la société civile, plaident notamment pour l'éloignement des bureaux de tabacs des établissements scolaires et l'implication des parents et du mouvement associatif dans la lutte contre ce fléau.

COOPÉRATION HISPANO-ALGÉRIENNE

Une fête nationale et du spectacle

L'Espagne s'apprête à commémorer le Jour de l'hispanité – sa fête nationale, dénommée ainsi en rapport avec la découverte de l'Amérique – à Alger, mais aussi le treizième anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Algérie, à Oran, en proposant une semaine culturelle.



La fête nationale d'Espagne – le 12 octobre – sera notamment marquée par l'inauguration, ce jeudi 8 octobre, par le nouveau centre polyvalent de l'ambassade d'Espagne – Espace Espana – à Alger (à côté de l'Institut Cervantes). Une ouverture qui sera animée par la projection du film documentaire Les années sauvages (Els Anys salvatges, 70', Espagne, 2013) de Ventura Durall. Et tout au long de la semaine dans la ville d'Alger, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantes invitent le public à assister à diverses activités. D'abord, il est invité à une soirée musicale gratuite, aujourd'hui, samedi, au Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne. Celle qui sera assurée par le quintet de saxophones du Conservatoire de Séville. L'instrument sera donc à l'honneur lors de ce concert, dans des pièces de Pierre Iturralde et/ou Isaac Albéniz entre autres. Puis, le public sera convié, demain, dimanche, au vernissage de l'exposition L'art de construire en Espagne dans ledit nouvel espace. Ce sera une opportunité de connaitre l'architecture de ce pays voisin. D'autant que cette manifestation sera suivie d'une table ronde sur le même thème avec le photographe Ricardo Santonja (l'exposant) et l'architecte algérien Mekki Damerdji.

A Oran, il s'agira aussi d'un programme culturel dans le cadre de la célébration du 13e anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre l'Algérie et l'Espagne. Des pièces de théâtre, des concerts de musique et des projections de films sont au menu, selon la direction de l'Institut Cervantès de la capitale de l'Ouest. L'événement le plus important de ce rendez-vous culturel consiste en l'exposition Delibes illustré, dédiée au romancier espagnol Miguel Delibes (1920-2010), selon la même source dans un communiqué transmis à l'APS. Cette exposition, consacrée à une des figures majeures de la littérature espagnole, sera visible tout au long du mois en cours au siège de l'Institut Cervantès d'Oran, en présence de la fille du romancier, Elisa Delibes, également présidente de la Fondation Miguel Delibes. Il y aura également un concert de flamenco, des conférences et des ateliers artistiques en cinéma, théâtre et musique. Dans ce contexte, il sera rappelé que l'Espagne est le premier Etat de l'Union européenne à avoir signé un Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Algérie, paraphé le 8 octobre 2002.

M. Rediane

23e CONGRÈS DE L'ACADÉMIE ARABE DE MUSIQUE

Pour le rattachement à l'Alesco

LES PARTICIPANTS au 23ème congrès de l'Académie arabe de musique ont plaidé, dans la soirée de ce mercredi 07 octobre, à Constantine, pour le rattachement de l'Académie à l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences. Le président de l'Académie arabe de musique, M. Lamine Bechichi, a souligné, dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de ces assises ouvertes mardi dernier à la salle de spectacle Ahmed-Bey en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, l'importance pour l'académie, rattachée depuis sa fondation en janvier 1971 à Tripoli en Libye au secrétariat général de la Ligue arabe, d'être annexée à l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO) , son « milieu naturel ». Se référant aux recommandations des séminaristes algériens et arabes représentant la Tunisie, la Libye, le Soudan, l'Egypte, le Liban, l'Irak, La Jordanie, le Koweït et le Sultanat d'Oman, M. Bechichi a exhorté l'ensemble des acteurs à consentir davantage d'efforts pour affermir et renforcer les arts, particulièrement la musique authentique du terroir, pour qu'elle retrouve la place qu'elle mérite dans la société. Les congressistes ont également recommandé d'accorder davantage d'intérêt à l'enseignement de la musique dans les écoles et les institutions de formation, de stimuler les études dans le domaine du patrimoine musical et d'approfondir la recherche sur l'histoire de la musique du terroir dans les pays arabes. A ce propos, M. Bechichi a confié à l'APS qu'un séminaire dédié à l'histoire de la musique sera organisé en décembre prochain à Mascate, la capitale omanaise. La cérémonie de clôture de ce congrès dédié au thème « La position de la jeunesse dans les payas arabes entre la musique traditionnelle et les genres musicaux modernes » a aussi été marquée par l'annonce des trois lauréats du prix 2015 de l'Académie arabe de musique qui ont touché, chacun, un montant de 5.000 dollars US. Le prix de la meilleure composition musicale arabe a été décerné à l'Italien Francesco Lannizelli, celui de la meilleure production musicale est revenu au Tunisien Hamadi Ben Othmane tandis que le prix des institutions musicales a été attribué à l'Institut de musique Edouard-Saïd de l'université Bir Zeit de Palestine. Le président de l'Académie a appelé à réviser à la hausse la valeur de ce prix d'encouragement, décerné tous les deux ans, en le fixant à un minimum de 50 000 dollars.



APS

SORTIR

BANDE DESSINEE
Clôture de la huitième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger. Aujourd'hui, samedi 10 octobre. Esplanade de Riadh El Feth. Salle de conférences Ahmed-Madoui, à partir de 17h. Remise des prix du concours Cosplay (meilleurs costumes). Remise des prix du concours : Meilleur album ; projet ; manga ; fanzine…

PEINTURE
2e édition de Trait d'union: Exposition collective du samedi 10 au samedi 24 octobre. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger. Avec Noureddine Chegrane, Amel Benghezala, Faiza Bayou, Othmane Allalou, Samia Benmouhoub, Madjid Guemroud, Manel Messaoudi, Azizi, Amina Belaziz, Abdelhalim Kebieche, Amina Djerba, Ilhem Goumiri, Farida Himine, Zahia Kaci, Amel Kheznadji, Omar Khiter, Farah Laddi, Naima Leklou, Massinissa Teblali, Mouna Torchi, Nour Cheraz Zamenzer.

DOCUMENTAIRE
Vers Madrid-The burning bright de Sylvain George (France, Espagne, documentaire, 106', 2014). Le mercredi 14 octobre en présence du réalisateur. 18h30. Institut français d'Alger. Un newsreel expérimental qui atteste des expérimentations politiques et poétiques, mises en œuvre par des milliers d'individus à Madrid en 2011, 2012… Le 15 M est le premier « mouvement » d'envergure du XXIe siècle des sociétés occidentales, il donnera lieu aux différents « Occupy ». Un processus transhistorique et transfrontière qui réactive et travaille des concepts et notions clés de la philosophie politique occidentale, trop longtemps oubliés : demos, logos, révolution…

AVANT-PREMIERE
Avant-première mondiale du documentaire Algérie du possible de Viviane Candas. Le jeudi 15 octobre en présence de la réalisatrice. 18h. Cinémathèque d'Alger. L'auteure interroge les compagnons de son père Yves Mathieu, avocat du FLN et conseiller du premier gouvernement algérien, décédé en 1966 dans des circonstances troubles.

TRESOR
Grande chasse au trésor autour de la thématique Histoire d'Alger de sa création à nous jours: De Icosium à El Djazair. Le samedi 17 octobre. 9h30. Réservation (nom, prénom, téléphone, nom de l'équipe-3 personnes): ingeseevent@outlook.fr / 0550669753.

LIVRE
20e Salon international du livre d'Alger. Palais des expositions aux Pins Maritimes. Du mercredi 28 octobre au samedi 7 novembre. Nouveautés: Prix du meilleur stand (1er, 2e, 3e) ; Prix Assia Djebar du roman.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE ALLER) :

L'USM Alger veut accueillir le TP Mazembe à Bologhine

L'USM ALGER a saisi la Confédération africaine de football (CAF) pour l'informer de sa décision de recevoir au stade Omar-Hamadi le TP Mazembe (RD Congo) lors de la finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football programmée pour le 30, 31 octobre ou 1er novembre, a annoncé vendredi le club de Ligue 1 algérienne de football.

«Omar-Hamadi est notre stade et nous trouvons logique de demander la réception de notre adversaire en finale dans notre enceinte», a déclaré Hadj Adlène, porte-parole de l'USMA à la radio nationale.

A l'issue de la demi-finale retour contre Al-Hilal du Soudan, le président des Rouge et Noir de la capitale, Ali Haddad, avait indiqué à l'APS qu'il préférait le stade du 5-juillet pour accueillir la finale aller «afin de permettre à un plus grand nombre de supporters d'assister au rendez-vous».

Le stade olympique, rouvert depuis quelques semaines après deux années de fermeture, dispose d'une capacité d'accueil qui dépasse les 60.000 places, tandis que celui d'Omar-Hamadi ne peut contenir plus de 8.000 spectateurs.

La décision de l'USMA d'opter pour le stade Omar-Hamadi est justifiée, selon Hadj Adlène, par celle de son adversaire de programmer la finale retour (6, 7 ou 8 novembre) à Lubumbashi et non au niveau du grand stade de la capitale Kinshasa.

R. S.

SOFIANE FEGHOULI SUIVI PAR INTER MILAN (PRESSE)

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN du FC Valence Sofiane Feghouli, serait dans le viseur de Roberto Mancini, l'entraîneur de l'Inter Milan, rapporte jeudi le journal italien Tuttosport. Sur la short-list du FC Barcelone, Sofiane Feghouli (25 ans), pourrait rejoindre la formation italienne au mercato d'hiver. Libre en juin 2016, l'ancien Grenoblois serait très apprécié par Roberto Mancini qui cherche à renforcer son compartiment offensif. Arrivé à Valence en 2010, Sofiane avait affirmé qu'il souhaitait prolonger son bail avec le club entraîné par Nuno Espirito Santo.

L'ES SÉTIF SOLLICITE LE CLUB AFRICAIN POUR CHENIHI

LA DIRECTION de l'ES Sétif a sollicité son homologue du Club africain de Tunis pour lui céder l'international algérien Brahimi Chenihi, qui a atterri l'été dernier chez le champion de Tunisie sortant en provenance du MC El Eulma, indique jeudi la presse locale.

Le président du club champion d'Algérie en titre, Hassen Hamar, a contacté des dirigeants de la formation tunisoise pour leur faire part de son souhait d'engager Chenihi dès le prochain mercato d'hiver, selon le journal ''El Meghreb'' L'ESS espère profiter de la situation difficile que traverse le joueur de 25 ans avec son nouveau club pour le faire venir à Sétif.

Chenihi, qui a quitté le MCEE après la relégation de ce dernier en Ligue deux algérienne, attend toujours de faire son baptême de feu avec sa nouvelle formation. La blessure qu'a contracté l'attaquant pendant l'intersaison l'a fait sortir pour le moment des plans de son entraîneur français, Daniel Sanchez.

EQUIPE NATIONALE DE HANDBALL FILLES

Ce ne sont pas les joueuses qui manquent

On pourrait avoir une très bonne équipe nationale féminine de handball. Cette phrase peut paraître un peu étonnante, pourtant, c'est la réalité. Il n'y a qu'à voir les nombreuses handballeuses qui font le bonheur des équipes françaises et même d'autres nations européennes, sans oublier celles qui jouent en Algérie, comme c'est le cas des athlètes du GS pétroliers et du HBC El-Biar.



En France, Sabrina Betzer et Sabrina Zazai, deux gauchères, font les beaux jours de la formation de l'ES Besançon filles au sein de la plus haute division de handball. La première est âgée de 22 ans et la seconde n'a que 20 ans, et c'est elle qui tire les 7 mètres de l'ESBF. Leur club est classé 5e juste derrière Nîmes, où évolue l'international tunisienne Mouna Chebbah, élue meilleure joueuse 2014-2015.

Ensuite, nous avons l'éternelle star de notre handball, Nabila Tizi Sadki, qui ne cesse de nous étonner. Avec Brest en D2 F, Tizi est la meilleure marqueuse et son équipe est en tête avec 5 victoires pour autant de matches.

Chez les N1 F, la liste est longue. Soraya Hamiti avec Antibes a une moyenne de huit buts par match et lors de la dernière journée, elle a inscrit la bagatelle de onze buts à elle seule devant le HB Gardeen.

Pour sa part, Amina Boudjellal, que l'on surnomme déjà à Bergerac «Zizou», en raison de son jeu clairvoyant au poste de demi-centre, occupe la deuxième place avec son équipe Bergerac.

A Saint-Etienne, et nonobstant leur classement quelque peu timide en ce début de saison, Najah Souli et Souad Titou forment la colonne vertébrale de cette formation. Les dix buts marqués récemment par Souad Titou démontrent toute la classe de l'internationale algérienne. Nous n'allons pas citer toutes les handballeuses qui évoluent à l'étranger. Elles sont nombreuses et peuvent faire de cette équipe d'Algérie une nation qui ferait trembler les ténors de l'Afrique mais force est de constater que cette équipe nationale est en veilleuse car il n'y a pas encore d'entraîneur national nommé. N'est-il pas temps d'en nommer un et de préparer la prochaine coupe d'Afrique, qui aura lieu en décembre prochain en Angola ?

A toutes ces joueuses, on peut ajouter les Sahabi, Izem, Bennabi, Dob, Imène Boudjellal, Haffar, Aït Ahmed, Feraoun, Benhamada, Hasnaoui, et la liste est encore longue. Il est temps de se pencher sur le cas de cette équipe nationale et de mettre sur pied une bonne équipe, car le handball appartient aussi aux handballeuses.

Said Lacète

MONDIAUX-2015 (HUITIÈMES DE FINALE) :

Chadi (64 kg) et Bouloudinats (91 kg) out

LES BOXEURS algériens Abdelkader Chadi (64 Kg) et Chouaib Bouloudinats (91 kg) se sont fait éliminer jeudi en huitièmes de finale des championnats du monde de boxe qui se déroulent du 6 au 15 octobre à Doha (Qatar). Champion d'Afrique en titre à Casablanca au Maroc, Abdelkader Chadi a été largement battu par le boxeur azéri, Sotomayor Collazo Lorenzo (3-0), médaillé d'or aux derniers jeux européens de Baku (Azerbaïdjan). Pourtant, le boxeur algérien avait la faveur des pronostics avant d'entamer son duel face à Sotomayor Collazo Lorenzo, âgé de 30 ans, mais sans pour autant justifier sa bonne forme sur le ring. De son côté, Bouloudinats (91 kg) a été dominé, lui aussi, par l'Azéri Abdullayev Abdulkadir (3-0), également médaillé d'or aux derniers jeux européens de Baku. Après avoir arraché sa qualification face au Français Omba Biongolo Paul (3-0), le boxeur algérien, vice-champion d'Afrique en titre, n'a pas réédité l'exploit face à Abdullayev Abdulkadir. L'Algérie comptait hier un seul représentant, Mohamed Flissi (52 kg) qui devait croiser les gants hier soir devant l'Arménien Soghomonyan Konyun. L'Algérie prend part à la 18e édition des championnats du monde avec une équipe de sept boxeurs : Mohamed Flissi, Litim Khalil (56 Kg), Réda Benbaziz (60 Kg), Abdelkader Chadi (64 Kg), Abdelhafid Benchebla (81 Kg), Chouaib Bouloudinats (91 Kg) et Mohamed Grimes (+91kg).

LUTTE/CHAMPIONNATS ARABES (SENIORS GARÇONS)

Quatre médailles pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de lutte (seniors garçons /gréco-romaine) a remporté quatre médailles (3 argent et 1 de bronze) à l'issue de la quatrième journée des championnats arabes de lutte, disputée mercredi à El Jadida (Maroc). Les trois médailles d'argent sont l'oeuvre de Fergat Abdelkrim (59 Kg), Bourmel Hichem (74 kg) et Boudjemline Adem (85 kg), alors que la médaille de bronze a été remportée par Dehri Hamid (130 Kg). La journée de jeudi verra l'entrée en lice de trois lutteurs dans la lutte libre. Par ailleurs, la sélection algérienne de lutte (juniors garçons) a terminé la compétition avec un total de six médailles (4 or et 2 argent) dans les deux styles (libre et gréco-romaine). Les quatre médailles d'or ont été l'œuvre de Lakel Fares (55 kg) et Laissaoui Amar (60 kg) en lutte libre, alors que la médaille d'argent à été remportée par Kateb Salaheddine (50 kg). Pour ce qui est de la lutte gréco-romaine, trois médailles (2 or et 1 argent) ont été également remportées. Les deux médailles d'or sont l'œuvre de Doulache Chaouki (74 kg) et Sid Azara Bachir (84 kg), alors que la médaille d'argent a été décrochée par Laouni Abdenour (60 kg).

JEUX MONDIAUX MILITAIRES 2015 (ATHLÉTISME) :

Abdelmalek Lahoulou :»Ma performance est le fruit d'une bonne préparation»

LA BONNE PRÉPARATION de l'athlète algérien Abdelmalek Lahoulou est à l'origine de sa médaille d'or remportée aux 6es Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire à Mungyeong (Corée du Sud), a indiqué le champion du 400m haies. «Dieu merci, la préparation que j'ai effectuée avec mon entraîneur a été bénéfique et a permis la réalisation de cette performance, malgré le manque de moyens», a déclaré Lahoulou, contacté par l'APS depuis Alger.»J'ai réalisé dernièrement de bons résultats. Mon titre mondial militaire d'aujourd'hui s'ajoute à celui de vice-champion du monde universitaire-2015, sans oublier ma place de demi-finaliste aux championnats du monde-2015, le vermeil aux Jeux Africains 2015 et aussi le bronze au 4x400m de Brazzaville», s'est réjoui le natif de Jijel. Lahoulou a fait savoir qu'il a battu lors de cette finale quelques athlètes de «haut niveau», dont certains ont pris part aux championnats du monde civils. «La course s'est bien passée pour moi, malgré la présence de trois finalistes aux championnats du monde civils. J'ai fait de mon mieux pour gagner cette course disputée dans des conditions climatiques défavorables en raison du vent lors des 200 premiers mètres».

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE DOPAGE AU COMPLEXE MOHAMED BOUDIAF

El Hadi Ould Ali appelle à l'implication de tous pour éradiquer ce phénomène néfaste



Le dernier scandale lié à la suspension par la CAF du joueur Youcef Bellaili de l'USM Alger pour dopage et qui aura ébranlé sérieusement le milieu foot balistique, n'a pas laissé cette fois ci indifférent les responsables du sport en général et le sport roi en particulier.

Après les quelques décisions prises par les la FAF et la Ligue nationale professionnelle nationale on semble bien cette ci prendre le taureau par les cornes et ne plus se contenter de communiquer. Comme en témoigne cette journée d'étude sur le dopage qui s'est tenue jeudi au complexe Mohamed Boudiaf . Du beau monde avec à sa tête le premier responsable du sport en Algérie , Mer El Hadi Ould Ali, le ministre de la Jeunesse et des Sports, qui a saisi cette occasion pour appeler tous les acteurs du sport algérien à se mobiliser et de mener ensemble un combat sans faille afin d'éradiquer ce phénomène néfaste " le dopage" qui a pris de l'ampleur ces derniers temps suite à des cas avérés. Le Ministre dira sans détour et sur un air qui en dit beaucoup sur sa déception née de la gravité des choses dans un milieu qui se doit être avant tout saint : «La situation doit interpeller l'ensemble des structures et parties concernées à travers l'implication, la responsabilisation et la mobilisation, y compris les médias qui jouent un rôle central de catalyseur dans le renforcement de l'éthique sportive», devant un parterre bien nourri ou avaient pris place, des présidents et représentants de fédérations sportives nationales et un parterre de journalistes de la presses écrite et audio visuelle venus en force couvrir l'événement. Vingt six représentants de fédérations sur les quarante et une instances fédérales ont procédé à l'occasion à la signature de la lettre d'entente du code national antidopage. Mer El Hadi Ould Ali dira sur ce sujet très chaud que les fédérations qui n'ont pas paraphé aujourd'hui cette lettre d'entente sont dans l'obligation de le faire et plus vite sera le mieux. Ce qui veut dire en d'autres termes que les acteurs de la scène sportive s'engagent à accepter et respecter les principes du code mondial antidopage lors des compétitions nationales et internationales selon le ministre de la Jeunesse et des Sports. Le premier responsable du sport en Algérie rappellera entres autres que la nouvelle loi sur le sport 13-05, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives a permis la création de la Commission nationale antidopage (CNAD) qui est une entité provisoire chargée des missions dévolues à la future Agence nationale antidopage. «La loi 13-05 a consacré pas moins de huit articles et trois dispositions pénales à la question du dopage qui ne font que traduire la volonté des pouvoirs publics d'assurer l'efficacité de la lutte contre le dopage». Mer le Ministre dévoilera que le Centre algérien antidopage, installé au niveau du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, n'a pas encore ouvert ses portes officiellement et que par conséquent l'état cessera à investir de l'argent dans un centre qui n'est pas opérationnel. Cette infrastructure sera fermée donc jusqu'à sa mise en service officielle normalement dans peu de temps. L'Algérie a ratifié en 2005 la convention mondiale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) qui stipule notamment dans son article 3 que «les Etats s'engagent à adopter les mesures appropriées (...) qui soient conformes aux principes énoncés dans le code mondial antidopage». La troisième version de la convention en vigueur depuis le 1er janvier 2015 vise à «renforcer l'efficacité des contrôles et à élargir la gamme des sanctions, en obligeant les fédérations nationales à coopérer avec les autorités publiques dans le cadre des enquêtes antidopage et étendre les possibilités de sanctions à l'encontre de l'entourage des sportifs en cas de complicité avérée». Avant de prendre congé de cette journée d'étude, le ministre a assisté à une partie d'une journée thématique consacrée à l'exploitation, l'entretien et la maintenance des pelouses en gazon naturel destinées à la pratique du football. **SAM.S**

MOURAD MEGHNI (CS CONSTANTINE ET EX INTERNATIONAL) :

L'Algérie, c'était le «choix du cœur»

LE JOUEUR DU CS CONSTANTINE Mourad Meghni, qui avait fait un passage au sein de la sélection de France espoirs avant de jouer pour l'Algérie, a indiqué qu'il avait toujours voulu défendre le maillot algérien, révélant que les responsables de la Fédération algérienne s'étaient penchés tôt sur son cas. «Pour ce qui est de l'Algérie, très tôt, ils (les responsables de la Fédération, ndlr) se sont penchés sur mon cas. Avant même que je ne joue avec les Espoirs. Ils voulaient que je choisisse assez vite la sélection. Je leur ai dit de venir discuter avec moi, mais à l'époque, l'Algérie, c'était beaucoup moins sérieux que ce qu'est l'équipe nationale aujourd'hui», a déclaré Meghni dans une interview au site So Foot dont la deuxième partie a été publiée jeudi. «Ils n'étaient pas venus, ils devaient revenir, mais ça a traîné. Entre-temps, j'ai joué avec les Espoirs tricolores, donc c'était mort. Mais bon j'ai toujours eu la volonté de porter ce maillot. C'était le cœur qui parlait, je me disais que si j'avais un jour l'opportunité, je voulais défendre le maillot algérien», a-t-il ajouté. Le joueur de 31 ans avait porté les couleurs de la sélection algérienne entre 2009 et 2010, prenant part à neuf rencontres. Il a été freiné dans son élan par une méchante blessure au genou contractée lors de la Coupe d'Afrique
des nations 2010 en Angola, qui l'avait privé du Mondial-2010 en Afrique du Sud alors qu'il avait contribué dans la qualification de l'Algérie pour ce rendez-vous. Contraint de passer sur le billard, Meghni a vu son contrat avec la Lazio (Serie A, Italie) résilié. Il entame en 2011 une expérience au Qatar où il a porté les couleurs d'Umm Salal, El Khor et Lekhwiya. De nouveau blessé, il va encore s'éloigner des terrains entre 2013 et 2015 avant qu'il n'opte, l'été dernier pour le CS Constantine. Meghni, qui possède la triple nationalité (algérienne, française et portugaise) a poursuivi qu'il s'est toujours «senti davantage Algérien et Portugais, plutôt que Français». «Je n'ai pas de sang français. J'ai grandi en France, mais je n'oublie pas d'où viennent mes parents. Après, c'est clair que je dois beaucoup à la France, à la formation française, à Clairefontaine. Il n'y a pas de problèmes là-dessus, je le reconnais volontiers. Mais je ne peux pas aller contre mon coeur. Souvent les gens critiquent, ils ne comprennent pas, mais bon c'est mon choix», a-t-il expliqué.

MC ALGER : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉSILIE LE CONTRAT D'ARTUR JORGE (CLUB)

LE CONTRAT de l'entraîneur en chef du MC Alger , le Portugais Artur Jorge a été résilié par les membres du Conseil d'administration (CA), indique jeudi la SSA/le Doyen. «Après avoir présenté un compte rendu sur la situation actuelle de la société, les membres du CA ont décidé à l'unanimité de prononcer la résiliation du contrat d'Artur Jorge (comme) coach en chef du MCA», selon le communiqué du Conseil d'administration de la SSA/le Doyen. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration ont décidé de confier l'intérim des entraînements à son adjoint, le Brésilien Valdo, en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur «de valeur dans les tout prochains jours».

LIGUE 1 MOBILIS/ USM ALGER : KARIM MASMOUDI NOMMÉ ENTRAÎNEUR ADJOINT (CLUB)

LE TECHNICIEN franco-algérien Karim Masmoudi est nommé adjoint de l'entraîneur de l'USM Alger Miloud Hamdi, a annoncé jeudi le club de Ligue 1 Mobilis de football. L'entraîneur adjoint Masmoudi effectuera sa première séance d'entraînement le samedi 10 octobre pour préparer le match contre le MO Bejaia prévu le 12 octobre au stade Omar Hamadi pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis. Le nouvel entraîneur adjoint de l'USM Alger avait entamé la saison au sein du staff technique du MO Bejaia dirigé par le Suisse Alain Geiger avant
d'être demis par la direction du club et remplacé par le revenant Abdelkader Amrani. Il avait auparavant travaillé avec Consolat Marseille (3e division), Nadjran SC (Arabie Saoudite) et au Sporting Toulon (CAF2).

LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE):

MC Alger- JS Kabylie, décalé au vendredi
16 octobre à Bologhine

LE CLASSICO MC Alger- JS Kabylie comptant pour la huitième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, programmé au départ le jeudi 15 octobre à 17h00 au stade Omar Hamadi (Bologhine) a été décalé au vendredi 16 octobre, a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP). Ce changement vise à permettre aux joueurs retenus dans les sélections
nationales de rejoindre leurs clubs, précise la LFP. Le derby de la capitale entre le CR Belouizdad et l'USM Alger est domicilié au stade 5 juillet, le samedi 17 octobre à 16h00. La LFP a d'autre part avancé le match USM El Harrach- RC Arbaâ au vendredi 16 octobre à 16h00 au stade du 1er novembre à Mohammadia. L'USM Blida accueillera pour sa part le MC Oran le samedi 17 octobre au stade Brakni après la fermeture du stade Mustapha Tchaker pour travaux.

STAGE POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE CAF C EN FAVEUR DES INTERNATIONAUX (FAF)

PLUSIEURS internationaux algériens dont certains sont toujours en activité à l'instar de Rafik Halliche et Essaid Belkalem, ont pris part au premier regroupement du stage de formation pour l'obtention de la Licence CAF C organisé par la FAF à l'INFS/STS d'Ain Bénian, a indiqué l'instance fédérale. Ce stage auquel ont pris part également d'anciens internationaux dont Madjid Bougherra, Karim Ziani ou encore Yacine Bezzaz, s'est clôturé ce jeudi.

ELLE ÉTERNUE 12.000 FOIS PAR JOUR DEPUIS UN MOIS



UNE JEUNE FILLE de 12 ans, originaire du Texas, éternue sans arrêt depuis plus de trois semaines...
Katelyn Thornley vit un enfer. Pour une raison encore indéterminée, elle éternue en effet environ 12.000 fois par jour depuis plus trois semaines, à raison de 20 éternuements par minute, relate le reportage de Fox News.
Un virus? Une sévère allergie? Les médecins l'ignorent encore. Mais la jeune victime a évidemment dû quitter les cours et cesser ses activités musicales depuis l'apparition de ce curieux symptôme. Sans parler de l'impact de cet effort musculaire involontaire sur son état de santé: des douleurs abdominales constantes et une fatigue permanente, notamment due à la difficulté de s'alimenter normalement. Pour s'apaiser le soir et réussir à dormir, la jeune fille prend un antihistaminique et écoute... les Beatles, relaie Slate. Elle confie toutefois continuer à éternuer dans ses rêves. Selon les médecins consultés, il pourrait s'agir d'un tic nerveux relatif à un état de stress avancé. Mais aucun expert n'a encore pu trouver une solution pour neutraliser la crise.

SON ÉNORME TUMEUR FACIALE N'EXISTE QUE DANS SA TÊTE



LEIGH DE VRIES souffre d'un trouble dysmorphique du corps. Elle se voit avec une large tumeur qui recouvre la moitié de son visage. Un trouble qui n'existe que dans sa tête: son visage est parfaitement sain.
Le trouble dysmorphique du corps est, selon la Fondation BDD (Body Dysmorphyc Disorder), "caractérisé par une préoccupation d'un ou plusieurs vices ou défaut de l'apparence, qui est invisible pour les autres". C'est un trouble mental, qui peut parfois mener au suicide, qui touche les gens de différentes manières: certains se trouvent trop gros, trop minces, pas assez musclés ou pensent qu'ils sont déformés. C'est le cas de Leigh de Vries. Cette artiste se voit avec une énorme tumeur sur la moitié de son visage. Ce trouble est né à l'adolescence, après de longs face à face avec son miroir. Elle a rapidement eu peur d'effrayer les gens avec son visage déformé. Elle s'est isolée chez elle. "Quand on est atteint de ce trouble dysmorphique, et parce que votre perception de vous-mêmes est tellement grotesque, on ne veut pas effrayer les gens. J'ai toujours imaginé que si je sortais dans la rue, les enfants allaient hurler".

Une école d'ingénieurs française confondue avec l'EI

L'ISIS, une école d'ingénieurs du sud de la France, a été victime devant les douanes canadiennes de son homonymie avec le groupe État islamique, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement.
L'ISIS, école d'ingénieurs informatique et systèmes d'information pour la santé dans la ville de Castres, porte le même nom que l'un des acronymes en anglais habituellement utilisé pour désigner les djihadistes de l'EI.
Ce qui a inévitablement attiré l'attention des douaniers canadiens, quand l'école a commandé il y a quelques mois à une entreprise canadienne du matériel de géolocalisation pour des programmes de recherche.



"S'agissant de matériel jugé potentiellement sensible, la douane canadienne l'a bloqué", a expliqué un membre de la direction de l'école. "Et il a fallu deux mois de démarches pour que l'école parvienne enfin à obtenir sa commande", a-t-il déploré.
Pas de changement de nom pour l'instant
L'école ne veut pas "faire un psychodrame de cette histoire" même si elle se serait "bien passée de cette association" de mots, a commenté son responsable, qui a exclu "pour l'instant" que l'école change de nom.

Découverte en Indonésie d'un rat "au nez plat"



Des scientifiques de plusieurs pays effectuant des travaux en Indonésie ont découvert une nouvelle espèce de mammifère appelée le rat au nez plat, en raison de ses caractéristiques jamais vues auparavant.
Cette créature a été découverte dans une région de montagne isolée sur l'île de Sulawesi, dans le centre de l'Indonésie, précise le musée australien Victoria, dont des scientifiques ont participé aux travaux. Le rat, dont l'appellation scientifique est Hyorhinomys stuempkei, a des caractéristiques "jamais vues auparavant par la science", ajoute le musée dans un communiqué publié mardi. Cette découverte est celle d'une équipe de scientifiques d'Indonésie, d'Australie et des Etats-Unis. Outre son nez rose plat et grand, doté de narines dont la forme sont similaires à celles d'un porc, l'animal a de grandes oreilles, une petite bouche et de longues dents de devant, selon la même source. Sur les photos, le mammifère semble avoir la même taille qu'un rat. "Je suis toujours stupéfait de pouvoir aller en forêt et trouver une nouvelle espèce de mammifère si différente des autres espèces que celles référencées par la science", a indiqué Kevin Rowe, un scientifique du musée Victoria ayant participé aux recherches. Ce mammifère est carnivore et se nourrit probablement de vers de terre et de larves d'insectes, notamment.

Le saviez-vous

CERTAINES PERSONNES N'ONT BESOIN QUE DE 4 HEURES DE SOMMEIL PAR NUIT !



Selon les scientifiques, c'est une mutation du gène hDEC2 qui est à l'origine de ce fait, en effet, cette mutation génétique diminue la longueur idéale du sommeil qui est généralement de 7 à 8 heures à seulement 4 heures.
Les personnes qui ont cette mutation n'ont besoin que de cette durée pour passer une longue journée sans ressentir de la fatigue ou n'importe quel autre symptôme dû au manque de sommeil.

IL VEUT FAIRE LE MALIN AVEC SA LAMBORGHINI, ELLE TERMINE EN FLAMMES



Le mois dernier à Dubaï, une Lamborghini Aventador a pris feu pour une raison inconnue. Une vidéo de l'incident vient d'être dévoilée et il faut presque en conclure que le conducteur du bolide aurait mieux fait d'écouter les autres automobilistes.
Arrêté à un feu rouge, le conducteur s'amuse à faire chauffer le moteur, tout en prenant des photos avec son compagnon de route, qui se trouvait devant lui dans une Ferrari 458 Spider.
Ce qui était à la base une virée entre potes s'est terminé avec nettement moins de bonne humeur. Alors qu'il appuyait sur la pédale d'accélérateur, l'arrière de la Lamborghini a commencé à prendre feu. Les autres automobilistes, qui assistaient à la scène, ont tenté de le prévenir en klaxonnant et en criant. En vain. Quelques minutes plus tard, l'incendie s'est propagé et la voiture était en flammes. Estimée à 350.000 euros, elle est bonne pour la casse. La prochaine fois, son conducteur ouvrira peut-être mieux ses oreilles...

Facebook teste l'élargissement du bouton "j'aime" à d'autres émotions comme la tristesse

Le réseau social Facebook va tester à partir de vendredi en Irlande et en Espagne l'élargissement des réactions aux messages publiés par les utilisateurs, pour l'instant limitées au célèbre bouton "like" (j'aime).

"Les gens vont sur Facebook pour partager toutes sortes de choses, que ce soit des nouvelles heureuses, tristes, drôles ou cherchant à provoquer la réflexion (...). Voilà pourquoi nous testons +Réactions+, une extension du bouton like, pour donner (aux utilisateurs) plus de manières de partager (leurs) réactions à un message sur Facebook", a déclaré un porte-parole de Facebook, sans préciser la durée du test. Six nouvelles options seront accolées au bouton "j'aime" : "love" (j'adore), "haha", "yay" (exprimant le contentement), "wow", "sad" (triste), "angry" (en colère), toutes représentées par une émoticône.



Pressé depuis des années d'ajouter un bouton "j'aime pas", Facebook avait annoncé mi-septembre être en train de travailler sur la question.
"Nous vous avons enfin entendu", avait alors déclaré le PDG-fondateur du groupe, Mark Zuckerberg. "Il est important de donner aux gens davantage d'options que juste +j'aime+ pour rapidement marquer des émotions et partager leurs sentiments sur une publication".
Toutefois, "nous ne voulions pas seulement construire un bouton +j'aime pas+ parce que nous ne voulons pas transformer Facebook en un forum où les gens votent pour ou contre les publications des gens", avait-il souligné.
Le bouton "j'aime" permet aussi au réseau d'identifier et de proposer à ses utilisateurs du contenu qu'ils sont susceptibles d'aimer et de faire du ciblage publicitaire, ce à quoi pourraient également servir les nouvelles émotions.
"Si vous aimez le contenu humoristique et que vous dites "haha" à des vidéos drôles de chats, nous pourrions l'utiliser pour vous proposer plus de vidéos de chats mais pas pendant la phase de test", a expliqué Chris Toss, responsable produit chez Facebook, à la radio irlandaise RTE.

GOOGLE PRÉVOIT DES PAGES MOBILES EN ACCÉLÉRÉ, POUR UN ACCÈS RAPIDE À L'INFO



Le géant d'internet Google associé à plusieurs dizaines de médias internationaux a annoncé mercredi le projet de "pages mobiles accélérées", promettant un accès ultra rapide aux informations via l'internet mobile.
Fini les délais de chargement, la lecture d'article qui s'interrompt le temps que charge une publicité visuelle... ce nouveau système, reposant sur un logiciel libre ("open source"), promet un accès plus facile et confortable adapté à la consommation d'informations sur l'internet mobile --quand les mobinautes n'utilisent pas les applications conçues par les médias eux-mêmes.
Encore en phase expérimentale, ce système permet de découvrir en saisissant une recherche sur Google un déroulé d'articles en bas d'écran.
"Nous adorons le web (mobile) mais il n'est pas totalement satisfaisant", avec "des pages qui chargent lentement ou de façon erratique", a justifié Richard Gingras, responsable de Google News, lors d'une présentation dans un café new-yorkais.
Interrogé par l'AFP, il a assuré que la hiérarchisation des articles proposés dans ce système ne reposait absolument pas sur des "relations d'affaires" avec des médias partenaires.
En clair, les médias utilisant le logiciel AMP pour un chargement plus rapide pourraient être favorisés parce que la vitesse de connexion et le confort de lecture sera amélioré, mais ce ne sera que l'un des multiples facteurs de hiérarchisation des résultats proposés.
Selon lui, par égard pour ses utilisateurs, Google ne doit pas se focaliser sur la vitesse de connexion facilitée par AMP, a-t-il assuré.
Mario Calabresi, rédacteur-en-chef du quotidien italien La Stampa, a justifié sa participation à ce projet en expliquant qu'"aujourd'hui les médias traditionnels doivent porter leur journalisme au-delà de leur site internet, pour aller là où se trouvent les utilisateurs".
Ce système est annoncé alors que le réseau social Facebook a annoncé en mai son logiciel "Instant articles", censé décupler la vitesse de connexion aux médias partenaires.
Mi-septembre, Apple a lancé de son côté son application News, intégrée à son nouveau système d'exploitation iOS 9.
Les Echos, le Wall Street Journal, le Financial Times, ou encore la Frankfurter Allgemeine Zeitung s'associent au lancement de Google AMP, ainsi que Twitter qui utilisera cette technologie pour le chargement d'articles sur son application.

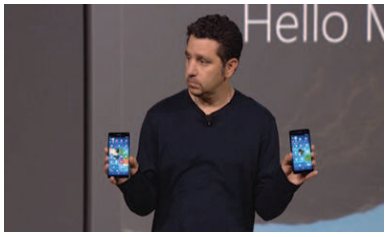
L'APPLE WATCH HERMÈS EN VENTE À PARTIR DE 1300 EUROS



LA COLLECTION D'APPLE Watch Hermès en acier inoxydable, proposée avec des bracelets en cuir emblématiques de la maison de luxe, est désormais disponible à la vente en France, et dans une quinzaine de pays dans le monde.
L'Apple Watch Hermès est proposée avec un boîtier en acier inoxydable de 38mm ou 42mm et un bracelet maison simple ou double tour, en cuir couleur fauve, noir ou capucine. L'ensemble des boîtiers de cette collection comportent au dos la signature gravée d'Hermès et permettent de personnaliser le cadran avec trois dessins exclusifs inspirés par les cadrans des montres Hermès Clipper, Cape Cod et Espace. L'Apple Watch Hermès est disponible à partir de 1300 euros, dans sa version avec un boîtier en acier inoxydable de 38mm et un bracelet simple tour.

Les Lumia 950 et 950 XL, premiers smartphones sous Windows 10, disponibles en novembre 2015

MICROSOFT a présenté ses premiers smartphones fonctionnant sous Windows 10, les Lumia 950 et Lumia 950 XL, lors d'une conférence de presse donnée le 6 octobre 2015 à New York (États-Unis).
Les Lumia 950 et 950 XL sont deux smartphones de 5,2 et 5,7 pouces (1140×2560 pixels) fonctionnant sous Windows 10 et bénéficiant donc de toutes ses nouveautés dont le mode Continuum permettant de transformer le téléphone en un mini-PC.
Au niveau des composants, les Lumia 950 et 950 XL embarquent des processeurs Qualcomm Snapdragon 808 et 810. Ils bénéficient d'une nouvelle technologie de refroidissement liquide,



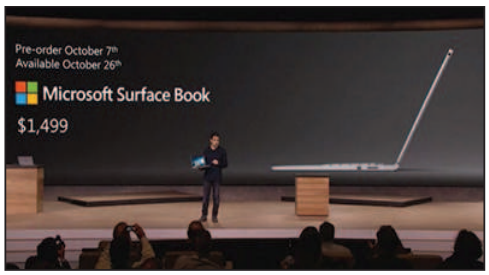
de 3Go de RAM et d'un capteur photo principal de 20Mpx équipé d'un flash triple led et d'un stabilisateur optique. Ces nouveaux terminaux disposent d'une connectique USB Type-C.
Les Microsoft Lumia 950 et 950 XL vont être commercialisés en novembre à respectivement 549 et 649 dollars. Une version low-cost, le Lumia 550 sera disponible en décembre 2015 à 139 dollars. Lors de ce même événement, Microsoft a présenté la nouvelle version de son bracelet connecté Band, qui sera mis en vente aux États-Unis à partir du 30 octobre 2015 à 249 dollars. Microsoft revendique déjà 110 millions d'appareils fonctionnent sous Windows 10, deux mois et demi après son lancement.

Microsoft présente son premier PC, le Surface Book

APRÈS APPLE et son MacBook, Google et son Chromebook Pixel, voici le Microsoft Surface Book, le tout premier PC construit par la firme de Redmond (États-Unis).
Le Microsoft Surface Book présente un écran de 13,5 pouces riche de 6 millions de pixels. Ce tout nouveau produit, fin, léger, capable de se transformer en tablette, affiche une autonomie de 12 heures. Selon Microsoft, il s'agirait du PC 13,5 pouces le plus puissant jamais créé, deux fois plus rapide, qu'un MacBook Pro par exemple.
Le Microsoft Surface Book sera disponible aux États-Unis le 26 octobre à partir de 1499 dollars.

Surface Pro 4

Dans le même temps, Microsoft présente sa nouvelle génération de tablette Surface Pro, plus grande (12,3 pouces) et plus fine (8,4mm). Elle se distingue surtout par son nouveau stylet, capable de gérer jusqu'à 1024 niveaux de pression pour une précision encore jamais atteinte sur un écran tactile.
Surface Pro 4 sera également disponible dès le 26 octobre, à partir de 899 dollars.



Questions ?
Réponses !

RHUME DES FOINS : À QUELLE SAISON ?



Le printemps est là et avec lui le fameux rhume des foins, autrement appelé rhinite allergique. Plus de 20 % des Français sont touchés par ces réactions allergiques dues aux pollens. Écoulement nasal, conjonctivites, toux, maux de tête en sont quelques-unes des manifestations. Contrairement aux idées reçues, tous les pollens ne sont pas allergisants, ils ne sont d'ailleurs pas simplement associés au printemps.

La floraison libère du pollen

Les grains de pollen sont libérés par les végétaux au moment de la floraison. Diffusés par les insectes et le vent, ils peuvent provoquer des manifestations allergiques ponctuelles. Ces pollinoses – c'est le nom scientifique du rhume des foins – dépendent des végétaux qui s'avèrent plus ou moins allergisants. Ainsi, les graminées, l'ambroisie, le cyprès ou le bouleau sont-ils parmi les plus allergisants. Le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a d'ailleurs établi un classement des espèces selon leur potentiel allergisant, allant de 0 à 5 (0 étant un potentiel nul et 5 un potentiel très fort). Ainsi peut-on constater que le cyprès possède un potentiel de 5 là où le pin se situe à 0.

Trois saisons propices au rhume des foins

Les recommandations contre les allergies devraient en fait durer toute l'année. Eh oui ! Car plusieurs saisons polliniques se succèdent. Trois pour être précis. Dès le mois de janvier, la saison des arbres (bouleau, cyprès, frêne, aulne, noisetier, olivier, peuplier…), au printemps, la saison des graminées (des herbes qui pollinisent dans les prairies, les jardins…) et en été, les herbacées (ambroisie…). La nature et la quantité des pollens varient également selon les régions. Ainsi, le RNSA émet chaque semaine un bulletin pollinique ainsi que des informations générales sur les risques des grandes villes de France. Il permet aux allergiques d'adapter leur mode de vie (sorties…) ainsi que leurs traitements.

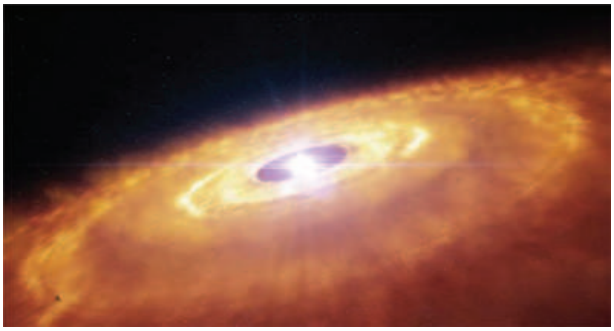
De mystérieuses ondulations découvertes près de l'étoile

En analysant des images acquises avec le VLT et Hubble, des astronomes ont pu étudier un disque de poussière situé autour d'une étoile proche appelée AU Microscopii. Ils y ont découvert des structures jusqu'alors inconnues. Semblables à des ondes animées d'un mouvement rapide, elles ne ressemblent en rien à ce qui a pu être observé ou envisagé jusqu'à présent. L'origine et la nature de ces structures offrent aux chercheurs un tout nouveau champ d'investigation.

AU Microscopii (AU Mic) est une étoile jeune, située à 32 années-lumière de notre Système solaire. Elle est entourée d'un disque de poussière étendu constitué d'astéroïdes réduits en miettes par de violentes collisions. L'étude de semblables disques de débris est susceptible de compléter notre connaissance des processus de formation planétaire à partir de telles structures.
Les astronomes ont recherché le moindre signe de structure déformée ou grumeleuse – témoignant de la possible existence de planètes – dans le disque de AU Mic. À cette fin, ils ont utilisé, en 2014, l'instrument Sphere, nouvellement installé sur le VLT (Very Large Telescope), au Chili. Aidés de ce puissant dispositif capable de discerner le moindre détail contrasté, ils ont alors fait une étrange découverte.
« Nos observations ont révélé quelque chose d'inattendu », rapporte Anthony Boccaletti, chercheur au Lesia (Observatoire de Paris, CNRS, UPMC, Paris-Diderot) et premier auteur de l'article publié dans l'édition du 8 octobre 2015 de la revue Nature. « Les images acquises par Sphere laissent apparaître un ensemble de structures inexpliquées au sein du disque. Elles arborent une forme arquée, ou ondulée, bien différente de ce qui a déjà été observé par le passé. »

Des ondulations très rapides

Sur les nouvelles images figurent, telles des vagues à la surface de l'eau, cinq arches formant globalement une structure ondulante à différentes distances de l'étoile. Après les avoir repérées au moyen des données de Sphere, l'équipe a consulté d'anciennes images du disque acquises en 2010 et 2011 par le spectrographe imageur STIS d'Hubble. Il est ainsi apparu, non seulement que ces structures figuraient sur les images du télescope spatial, mais également qu'elles avaient changé au fil du temps. En fait, ces ondulations se déplacent à une vitesse très élevée ! Mais observer le disque par la tranche complique l'interprétation de sa structure tridimensionnelle.
« Après avoir effectué un nouveau traitement des images issues des données



d'Hubble, nous sommes parvenus à reconstituer les mouvements de ces étranges structures sur une période de quatre ans, précise Christian Thalmann (ETH Zurich, Suisse). Nous avons ainsi pu constater que les arches s'éloignaient de l'étoile à des vitesses pouvant atteindre les 40.000 km/h ! »
Les structures les plus éloignées de l'étoile semblent se mouvoir à vitesse plus élevée que les plus proches. Trois des structures au moins se déplacent si rapidement qu'elles pourraient bien échapper à l'attraction gravitationnelle de l'étoile. L'existence de vitesses si élevées exclut l'hypothèse selon laquelle ces structures résulteraient de perturbations causées sur le disque par des objets – telles des planètes – en orbite autour de l'étoile. Un élément inconnu, et véritablement inhabituel, doit être à l'origine de l'accélération de ces ondulations et de leur vitesse si élevée.

À la recherche d'explications du phénomène

« Cette découverte a apporté son lot de surprises, ajoute Carol Grady du Groupement scientifique Euréka. Et, parce que rien de tel n'a été observé ou prédit par la théorie par le passé, nous ne pouvons que spéculer sur l'occurrence et l'origine du phénomène observé ».
L'équipe ne peut affirmer avec certitude la cause de ces mystérieuses ondulations autour de l'étoile. Elle a toutefois envisagé et écarté un ensemble de phénomènes possibles tels que la collision de deux objets massifs et rares semblables à des astéroïdes libérant d'importantes quantités de poussière, ou bien encore des ondes spirales générées par des instabilités gravitationnelles à l'intérieur du système.
« Il est possible que l'étrange structure présente un lien avec les flambées de l'étoile. AU Mic est une étoile très active, d'importants et brusques sursauts d'énergie se produisent à sa surface ou à proximité directe, explique Glenn Schneider, de l'observatoire Steward, en Arizona, par ailleurs coauteur de l'étude. L'un de ces sursauts a pu déclencher quelque chose sur l'une des planètes – si planètes il y a – , à titre d'exemple, une violente expulsion de matière qui se propagerait à présent au travers du disque, propulsé par l'intensité de l'éruption ».
« Sphere n'est que dans sa première année de fonctionnement et il est déjà capable d'étudier un tel disque. On ne peut donc que se réjouir de ce résultat des plus prometteurs qui confirme les grandes capacités de l'instrument », conclut Jean-Luc Beuzit, coauteur de ces recherches et coconcepteur de l'instrument.
L'équipe ambitionne de continuer à observer le système AU Mic au moyen de Sphere et d'autres instruments parmi lesquels Alma, afin de comprendre les processus à l'œuvre. Pour l'instant, ces étranges structures demeurent un véritable mystère.

Les jeux vidéo d'action seraient bons pour le cerveau

LES JEUX VIDÉO d'action renforceraient les fonctions cognitives parce qu'ils exigent des analyses de situation et des prises de décision rapides. C'est la conclusion d'une étude réalisée aux États-Unis.
N'en déplaise aux détracteurs des jeux vidéo, les consoles peuvent aussi avoir du bon. C'est du moins ce qu'affirment des chercheurs américains. Ils vont même plus loin. Selon eux, les jeux d'action seraient excellents pour notre santé cognitive. Mais quel type de jeu ? « Le terme jeu vidéo se réfère à des milliers d'expériences disparates, explique le docteur Shawn Green de l'université du Wisconsin à Madison, aux États-Unis. Des plus réalistes aux plus fantaisistes, du jeu en groupe à l'activité en solitaire… »
Pour connaître le type de jeux le plus bénéfique aux fonctions cérébrales, les chercheurs ont passé au crible différents titres en comparant des travaux déjà réalisés. L'étude a été publiée dans la revue Policy Insights from the Behavioral and Brain Sciences. L'idée des auteurs était de déterminer des caractéristiques de ces logiciels reliées à leurs effets sur le cerveau. « C'est un peu comme la nourriture, résume Shawn Green. On ne se demande pas quel



est l'effet sur le corps du fait de manger. Mais on sait que les effets d'un aliment dépendent de ses composants. »

Les jeux vidéo modernes impliquent des formes actives d'apprentissage

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les jeux de réflexion ne sont pas ceux qui tirent leur épingle du jeu. En fait, selon ces « geeks-chercheurs », les jeux d'action sont les plus avantageux pour le cerveau. « Les cibles bougent sans arrêt ; elles entrent et sortent en permanence du champ de vision, le joueur doit rester attentif, il doit prendre des décisions rapides et précises, de quoi améliorer ses fonctions cognitives. » « Les jeux vidéo modernes ont évolué et font preuve de sophistication. Par leur nature, ils impliquent des formes actives d'apprentissage (la prise de décision immédiate par exemple). Ce qui est plus efficace que l'apprentissage passif », concluent les auteurs.

Le réchauffement climatique rétrécit les papillons du Groenland

Des chercheurs danois ont mesuré la taille de deux espèces de papillons du Groenland entre 1996 et 2013. Avec l'augmentation des températures, le métabolisme des papillons augmente et la taille de leurs ailes diminue.

Quel est l'impact du réchauffement climatique sur la taille des animaux ? D'un côté, l'allongement des saisons pendant lesquelles les animaux grandissent peut augmenter leur taille – cela a été montré pour des araignées de l'Arctique. Mais, d'un autre côté, l'augmentation des températures peut aussi augmenter le métabolisme des insectes qui ne peuvent contrôler leur propre température, ce qui pourrait réduire leur taille. Parmi eux, les papillons semblent particulièrement sensibles au changement climatique.

C'est pourquoi des chercheurs de l'université Aarhus, au Danemark, ont étudié les variations de la taille du corps de deux papillons de l'Arctique : Boloria chariclea et Colias hecla. Ils ont mesuré la longueur des ailes de près de 4.500 individus collectés chaque année entre 1996 et 2013 à Zackenberg, au Groenland.

Les scientifiques ont trouvé que la longueur des ailes diminuait de manière significative, à la même vitesse pour les deux espèces étudiées, chez les mâles comme chez les femelles. Leurs résultats paraissent dans la revue Biology Letters.

La longueur des ailes diminue en réponse aux étés plus chauds

Toke Hoye, auteur de cette recherche, explique ces résultats par le métabolisme des papillons : « Nous, les humains, utilisons plus d'énergie quand il fait froid, parce que nous devons maintenir une température corporelle constante. Mais pour les larves de papillons et d'autres animaux à sang froid, dont la température corporelle dépend de l'environnement, le métabolisme augmente à des températures plus élevées tout simplement parce que les processus biochimiques sont plus rapides. Les larves peuvent alors consommer plus d'énergie que ce qu'elles obtiennent de l'alimentation ».

Ainsi, les larves de papillons grandissent moins, ce qui donne des adultes plus petits. Or, si les papillons sont plus petits, ils sont aussi moins mobiles. Leur survie semble menacée : « Ils vivent tellement loin au nord qu'ils ne peuvent pas se déplacer vers des régions plus froides, et ils vont probablement disparaître de la partie la plus au sud de leur aire de répartition en raison des températures plus chaudes. En outre, leur



capacité de dispersion se détériore et une taille du corps plus petite peut entraîner une fécondité plus faible, de sorte que ces espèces de l'Arctique pourraient faire face à de graves défis en réponse au changement climatique rapide en cours ».

La production d'aluminium : un défi environnemental majeur

LA 21ÈME CONFÉRENCE mondiale sur le climat se tiendra à Paris dans quelques semaines. Les États s'engageront à maintenir le niveau de réchauffement climatique en deçà de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. En ligne de mire, les émissions de gaz à effet de serre, principales causes du réchauffement, qu'il faudra à tout prix réduire pour respecter les mesures – en principe contraignantes – adoptées pendant la COP21. Et alors que développement des énergies renouvelables et l'arrêt du nucléaire sont débattus de toute part, la production d'aluminium devrait également être au centre des préoccupations.

Concrètement, quels sont les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ? Plutôt que de décarboner à la marge, il s'agit de repenser globalement les modes de production et de consommation. Réalisée par l'Institut de l'économie circulaire et l'équipe d'EY Cleantech & Sustainability, une étude publiée fin septembre propose dix solutions applicables à court ou moyen terme avec des impacts majeurs sur la réduction des GES. L'économie circulaire – fondée sur la réutilisation, les énergies renouvelables et le moindre gaspillage – en est la clé de voûte.

Grande inquiétude autour de la transition vers un modèle soutenable : son coût. Un système de financement uniquement basé sur le prix du carbone ne permettra pas à lui seul de financer la transition énergétique. L'étude propose d'autres modes de financement : prime à la tonne de CO2 évitée, taxe sur le carbone ajouté, monnaies complémentaires. La taxe carbone envisagée dans la loi de transition énergétique permettrait par exemple de mobiliser plus de 18 milliards d'euros par an à l'échelle de la France dès 2020.

Une étude du Club de Rome propose quant à elle de coupler économie circulaire et économie de fonctionnalité – qui vise à réduire les externalités négatives environnementales et sociales en proposant des solutions intégrées. L'exemple classique est le passage d'un modèle de vente de biens à un modèle de location, cette substitution favorisant la décroissance des facteurs matériels engagés pour produire un produit de consommation et, par conséquent, la réduction de leurs empreintes carbones. Selon cette étude, la combinaison de l'économie circulaire et de l'économie de fonctionnalité réduirait les émissions de CO2 de la Suède de 70 %, et augmenterait le nombre d'emplois de 4 %.



Extraction de bauxite : graves dommages sur l'environnement

Les chartes de responsabilité sociale des entreprises (RSE) devraient également être étendues à tous les secteurs pour assurer la traçabilité des produits importés, notamment les matières premières. La traçabilité de l'aluminium, en particulier, pourrait être bénéfique pour que les entreprises possédant une charte RSE se fournissent en aluminium dans les pays producteurs qui respectent l'environnement.

L'extraction de la bauxite, principal minerai à partir duquel est produit l'aluminium, comporte non seulement des risques importants pour l'environnement mais elle est aussi très énergivore. Les « boues rouges » issues de la transformation de bauxite en alumine, puis en aluminium, contiennent des métaux lourds, des hydrocarbures de fluor et du dioxyde sulfuré. Ces derniers peuvent être dévastateurs pour le climat lorsqu'ils ne sont pas recyclés correctement, notamment dans les pays en développement qui ne possèdent pas de législation précise sur le recyclage tels que la Chine, le Brésil ou encore le Vénézuela. Ces pays concentrent pourtant une grande partie de la production mondiale d'aluminium, du fait du bas prix de leur énergie. Or si certains pays recourent à des énergies propres, comme le Brésil et la Russie avec les l'hydro-électricité, d'autres utilisent le charbon, énergie fossile très polluante.

Absence de législation sociale et environnementale dans les pays en voie de développement

Ces pays en voie de développement souffrent d'un manque de législation sociale et environnementale. En raison des dommages causés à l'environnement, la Chine a décidé de fermer ses mines et de se tourner vers le Vietnam, qui dispose des troisièmes réserves mondiales de bauxite. Un partenariat entre Pékin et Hanoï a été conclu en 2007 pour l'exploitation de deux sites, Nhan Co et Tan Rai, qui devraient produire à eux deux 1,2 million de tonnes d'aluminium par an. La Chine n'ayant pas de législation environnementale à respecter, elle n'a pas hésité à rejeter les surplus de la production de bauxite dans l'eau des lacs qui servent à irriguer théiers et caféiers. Le lac de Tan Rai pourrait ainsi être transformé en réservoir de « boues rouges ».

En matière sociale non plus le bilan n'est pas glorieux. La loi vietnamienne interdit le recours aux travailleurs étrangers. Or un demi-million d'ouvrier chinois a déjà été dépêché sur les sites d'extraction, la plupart avec des visas touristiques. Dans une lettre ouverte publiée en mai dernier, le général Giap, figure historique du Vietnam, résume la situation. « En termes d'intérêts nationaux et de développement durable et à long terme, l'exploitation de la bauxite aura des conséquences critiques sur les plans écologique, social et sécuritaire ».

L'économie circulaire s'avère ici aussi intéressante pour limiter les émissions de GES causées par la production d'aluminium. L'étude de l'Institut de l'économie circulaire explique ainsi qu'il est « primordial de privilégier l'utilisation de matières premières recyclées par rapport à des matières premières vierges, dont les facteurs d'émissions sont nettement supérieurs. Le facteur d'émission de GES de la production de l'aluminium est par exemple 19 fois supérieur à celui de l'aluminium recyclé ».

Vu l'engouement pour la production d'aluminium de certains pays en voie de développement, il est essentiel d'encadrer son extraction. Depuis l'embargo indonésien sur la production d'aluminium (l'archipel asiatique fournit 70 % des besoins chinois en aluminium), Pékin s'est tournée vers la Guinée, où elle envisage d'investir 14 milliards de dollars pour exploiter les énormes réserves de bauxite du pays. Difficile de croire que la Chine ne répétera pas le scénario vietnamien.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim

Tél (0553).49.32.07

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél: 0770 25 19 03

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA EL-GHICHA
COMMUNE EL-GHICHA
NIF : 094303140065049

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Conformément à l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le président de l'APC d'El-Ghicha informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 01/2015 lancé pour l'acquisition d'un autocar 25-30 places, paru dans les quotidiens nationaux El-hayat et le Jeune Indépendant le 25/08/2015, qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 26/09/2015, ledit avis d'appel d'offres est déclaré infructueux à cause de la préqualification d'une seule offre technique.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 10/10/2015 ANEP N° 348 063

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger
160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 055583 33 70



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Quels soins pour mon type de peau?

Peau grasse



Lorsque la zone T ainsi que la peau des joues brillent, on peut parler d'une peau grasse. Cette dernière produit davantage de sébum que la peau normale, d'où sa tendance à reluire et à favoriser l'apparition de boutons et de points noirs.
La peau grasse devrait être nettoyée matin et soir. L'application d'une lotion telle la Lotion assainissante astringente de la gamme Normaderm de Vichy est de mise en complément d'un gel nettoyant afin de réduire l'apparence des pores et la production de sébum. Les peaux grasses peuvent aussi se dessécher! Il ne faut donc pas sauter l'étape de l'hydratation. Il est également conseillé de faire un gommage une fois par semaine pour enrayer l'apparition de points noirs et du teint fade.

LES COSMÉTIQUES BIO



. Un cosmétique bio est forcément naturel

Vrai. Cela peut sembler évident mais les sondages démontrent que cela ne l'est pas ! Un produit labellisé « bio » est ainsi au minimum composé de 95% d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle, et ces mêmes ingrédients doivent eux-mêmes être issus à 20% de l'agriculture bio (référentiel européen COSMOS).

. Un cosmétique naturel est toujours bio

Faux. Un produit labellisé « nat » doit lui aussi contenir 95% d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle. En revanche, ces derniers ne sont pas obligatoirement issus de l'agriculture bio (référentiel européen COSMOS).

. Un cosmétique bio n'est pas toujours issu du commerce équitable

Vrai. Pour être labellisée « bio », une marque n'est pas obligée de s'engager dans le commerce équitable. En revanche, l'association Cosmebio tente de sensibiliser ses adhérents à la chose, avec des journées de formation. Mais les marques qui se lancent dans le commerce équitable n'y sont pas contraintes.

. Les cosmétiques bio sont plus sujets aux allergies

Faux. Il y a quelques années encore, certains produits, notamment à base d'huiles essentielles, pouvaient faire réagir la peau de certaines personnes. Mais d'énormes progrès ont été réalisés dans la formulation des produits. Les statistiques ne démontrent pas plus de problèmes d'allergies qu'en cosmétique conventionnelle.

. Les cosmétiques bio sont de meilleure qualité

Faux. Comme évoqué plus haut, certains produits parfaitement naturels ne sont pas labellisés, et pourtant, ils peuvent s'avérer être de meilleure qualité que d'autres qui se cantonnent aux minimas imposés par les labels. Aussi, il est important de regarder la composition du produit, et la quantité de principes actifs contenue.

. Il n'existe pas de vernis à ongles bio

Vrai. Les vernis sont souvent pointés du doigt pour leur toxicité. Malheureusement, pour l'heure, il n'existe pas de marque bio, les professionnels du secteur n'ayant pas encore trouvé de formule pour offrir une bonne tenue et de la brillance. Certaines marques sont cependant moins nocives.

7 ALIMENTS POUR DE BEAUX CHEVEUX



FRUITS ET LÉGUMES
Les fruits sont d'excellentes sources de vitamine C, de bêta-carotène et de potassium. Les légumes sont aussi riches en vitamines A, B, C et E. Les vitamines sont essentielles pour la santé de vos cheveux. Comme le cheveu est inerte, shampooings et conditionneurs enrichis de nutriments ne peuvent pas faire pousser le cheveu ni le rendre plus sain. Il est donc important de retrouver un maximum de vitamines dans votre assiette avant de vous fier sur les produits achetés en pharmacie ou à un salon professionnel.

GRAINS ENTIERS
Les grains entiers sont riches en hydrates de carbone complexes, en fibres, en vitamines et en sels minéraux, mais pauvres en matières grasses ; quand on les associe à des légumineuses, ils sont une bonne source de protéines complètes. Privilégiez donc le pain, les céréales, les pâtes alimentaires et le riz, sans oublier les légumineuses comme les haricots secs et les petits pois.

VIANDE MAIGRE, POISSON ET VOLAILLE
Ces trois aliments sont d'excellentes sources de protéines. La volaille et le poisson contiennent beaucoup de vitamine A en plus d'être plus maigre en gras saturés que la viande. Des carences en protéines peuvent entraîner la perte de cheveux.

PRODUITS LAITIERS ÉCRÉMÉS
Les produits laitiers sont d'excellentes sources de calcium, de vitamines A, B12 et D, de riboflavine, phosphore, zinc et magnésium. Écrémés (2% à moins de 0,5%), ils sont pauvres en cholestérol, riches en protéines. Le cheveu a besoin de protéines, même s'il est naturellement composé de kératine.

ALIMENTS QUI STIMULENT VOTRE BON CHOLESTÉROL



Le chocolat noir

Au cours d'une recherche récente, les participants qui avaient consommé 100 g de chocolat fin noir contenant 70% de cacao, chaque jour pendant une semaine, avaient réduit de 9% leur taux de HDL. C'est une quantité énorme de chocolat, qui équivaut à près de 550 calories! Mais l'un des coauteurs de l'étude, Paul A. Gurbel, médecin à l'Hôpital Sinaï de Baltimore, affirme que de faibles doses quotidiennes, par exemple 15 g, devraient aussi être efficaces sur une période prolongée.

Les baies

Ce n'est pas tant la fraîcheur que la quantité qui compte. Des adultes ayant consommé quotidiennement environ une tasse de baies congelées pendant huit semaines ont vu leur taux de HDL s'élever de 5%.

Les œufs

D'après une recherche menée en Thaïlande, des adultes en santé ayant consommé un œuf par jour pendant 12 semaines ont obtenu une augmentation de HDL aussi importante que 48%. Les œufs contiennent beaucoup de lécithine, une substance connue, d'après les recherches sur des animaux, pour faire augmenter le HDL.

Spaghetti aux palourdes

INGREDIENTS

PERSONNES : 4
- Spaghetti – 400 g
- Palourdes – 1 kg
- Ail – 3/4 gousses
- Persil
- Huile d'olive vierge extra
- Poivre

PREPARATION

*Les spaghetti aux palourdes sont très faciles à préparer, mais il faut un peu de patience. En effet, avant de les cuisiner, il faut « trier » les coquillages. Tapotez chaque palourde sur une planche à découper et éliminez toutes celles qui perdent du sable. Placez les autres dans un saladier et faites-les tremper pendant 6 heures environ dans une grande quantité d'eau salée.
*Puis, hachez l'ail et le persil, et faites ouvrir les palourdes à feu vif dans une grande poêle. Attention à ne pas les faire cuire trop longtemps. Il est important d'éteindre le feu dès que les coquillages sont ouverts. Réservez les palourdes et filtrez le jus de cuisson. Enfin, faites dorer l'ail dans la poêle avec un peu d'huile d'olive, versez le jus de cuisson, ajoutez la moitié du persil haché, puis versez les palourdes et mélangez le tout. Laissez cuire juste 1 minute ou 2.
*Pendant ce temps, vous aurez fait bouillir une grande quantité d'eau salée dans laquelle vous aurez fait cuire vos spaghetti. Égouttez-les al dente et versez-les dans dans la poêle. Mélangez bien le tout et ajoutez le reste de persil, ainsi que du poivre, à volonté. Mélangez à nouveau et servez aussitôt.



kefta de sardines au four

INGREDIENTS

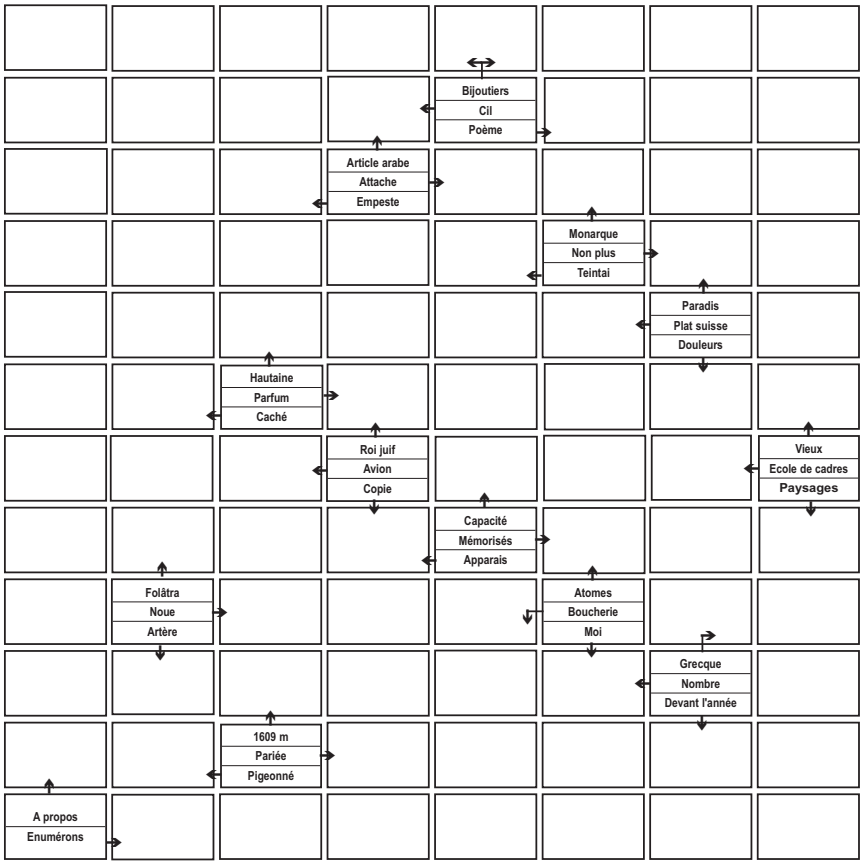
PERSONNES : 4
- 1kg de sardines
- 1 oignon finement haché
- 1 petit bouquet de persil haché
- 4 cuillères à soupe de graisse de mouton haché
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 1/2 cuillère à café de cumin
- 2 cuillères à café de piment doux
- 1/2 cuillère à café de piment fort
- 1/2 cuillère à café de graines de coriandre moulu
- La chapelure
- Sel

PREPARATION

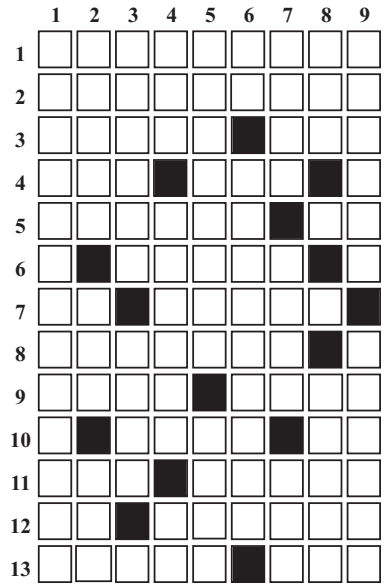
- Écailler et vider les sardines enlever leur peau, les laver et égoutter-les dans une passoire.
- Passer la chair de sardine dans un moulin à légumes au-dessus d'une casserole.
- Mettre dans un saladier les sardines moulus, la graisse de mouton haché, l'oignon haché, persil haché, 2 cuillères à soupe de chapelure, assaisonner d'épices et malaxer bien avec les doigts jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Façonner des croquettes avec ce mélange, passer-les dans la chapelure de deux côtés et poser-les au fur et à mesure dans un plat allant au four recouverte de papier sulfurisé huilé, arroser tous les croquettes avec l'huile d'olive.
- Faire cuire dans un four moyen en les retournant jusqu'à cuisson complète.
- Servir aussitôt.



Mots fléchés n° 1256



Mots croisés 9/13 n° 1256



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1255

Horizontalement

EMPORTER - RE - IDE - RIEN - ETE
NOUS - AMI - MENA - ARC - ESSAYEES
DURES - US - OSTIE - NE
OTERAS - E - U - ARMEES
SU - ALITE - DAM - SN - S

Verticalement

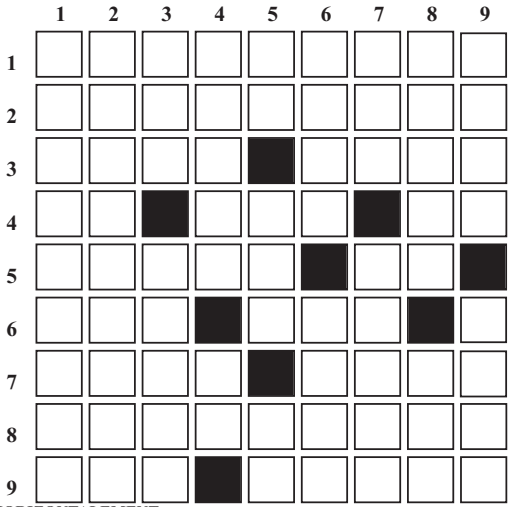
ENDOS - MOUDRE - R - SALI - EMS - Y
MOUTURES - AIS - TA - SIDA - ENEE
PURE - ENTAMES - EMU - TERNE - TE
OSERA - AIR - NA - RISEE - CESSES

SOLUTION N° 1255

Horizontalement

DROGUISTE - BELEMENTS - ME
RECONDUIT - ISE - ESSES - IDEALISTE -
OS - SIERRA - **Verticalement** - MES
I - ESSAI - G - DROITIERS - SURIES -
TIGE - LEVE - OBI - ENGINS
ILE - VISER - RES - TIR - VETETIS-
ELEVES - TE - ILLETTRES - TE
RE - ENTEES - OC - EGEE - ETAGERES -
STRIDENT - REALE GOSSE - NESS
- TELS -GIN - VEILLE -
ORAL - MISE - UNIS - VENDS -

Mots croisés 9/9 n° 1256



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 1255

Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

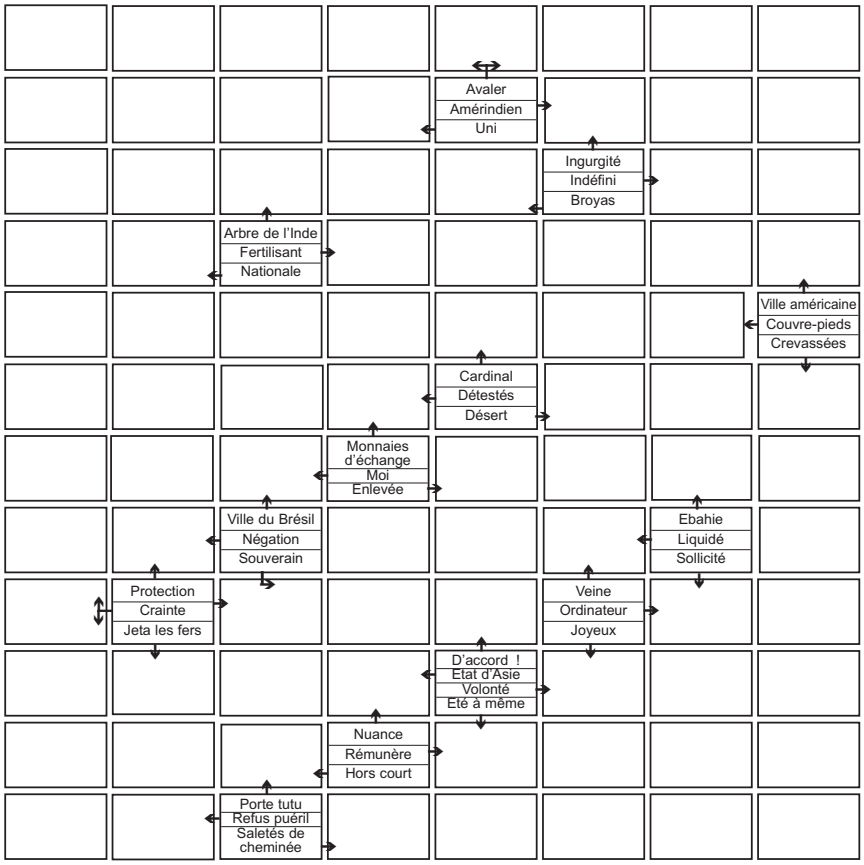
1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	



SOLUTIONS

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3

Mots fléchés n° 1468



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

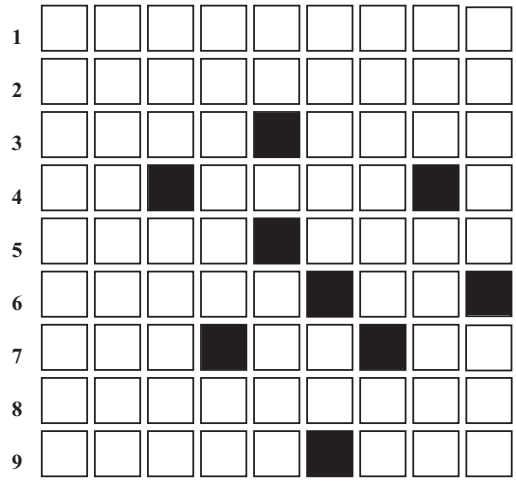
Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

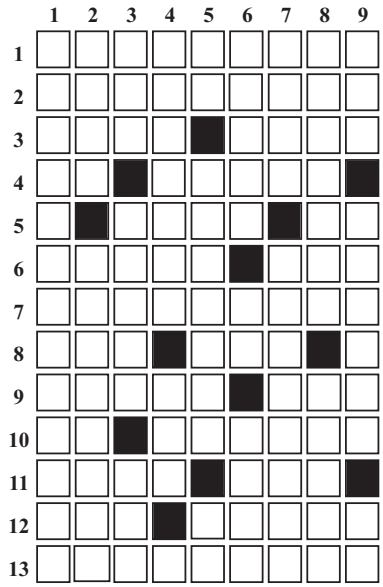
SOLUTION N° 1467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20: 55 Les enfants de la télé



En compagnie de ses invités, l'animateur revient sur des séquences cultes du petit écran et propose des bêtisiers. Avec Valérie Lemercier, qui présente son nouveau one-woman-show, Patrick Bruel, pour le film « Ange et Gabrielle » (en salles le 11 novembre), et Laurent Baffie, pour la pièce « Sans filtre ». Karin Viard, quant à elle, est venue avec Guillaume de Tonquédec pour « Belles familles » (sur les écrans le 14 octobre), ainsi que Dany Boon, avec qui elle joue dans « Lolo » (au cinéma le 28 octobre). Enfin, Kev Adams, Jean-Paul Rouve et Michel Blanc viennent parler de la comédie « Les Nouvelles Aventures d'Aladin », qui sortira le 14 octobre.

CANAL+ — 21:00 Angleterre / Uruguay - Rugby. Coupe du monde 2015. 1er tour. Groupe A.



Battu sur le fil par les Gallois (25-28) et plus largement par les Australiens (13-33), le XV de la Rose de Courtney Lawes est d'ores et déjà éliminé de sa Coupe du monde et ne jouera pas sa place en quart de finale contre les Sud-Américains. Pour son quatrième et dernier match de la phase de groupes, l'Angleterre espère enfin empocher une victoire afin de ne pas quitter la compétition sans avoir réussi à s'imposer.

M6 — 20:55 NCIS : Los Angeles



Un gang qui prône la suprématie de la race blanche est soupçonné de détenir du matériel radioactif capable de servir pour une bombe. Afin d'approcher les responsables du groupe, Callen se fait passer pour un détenu avant d'être envoyé dans la prison où se trouvent certains de ces extrémistes. Puis, il participe à une fausse évasion pour leur inspirer confiance.

France 2 — 20: 55 Les années bonheur



Entouré de Fabien Lecœuvre, Gérald Dahan, Mathieu Madénian et d'Elodie Gossuin, l'animateur convie une nouvelle fois les téléspectateurs à vivre de grands moments de nostalgie, en compagnie de ses invités : Marina Kaye, Natasha St-Pier, Gérard Lenorman, Louane, Pascal Danel, Baptiste Giabiconi, Hervé Vilard, Lara Fabian, Shy'm, La Compagnie Créole, Arielle Dombasle and the Hillbilly Moon Explosion, Rose Laurens, Pino D'Angiò, Evelyne Thomas, George Mc Crae, Collectif Métissé et Jean-Pierre Mader. Côté humour, Didier Bénureau, Les Bodin's et Les Chevaliers ...

France 3 — 20:55 Commissaire Magellan - Radio Saignac



Marie Duranger était la voix de la nuit à Radio Saignac. Cette reine des ondes était à l'écoute des malheurs des uns et des autres ; pourtant, elle a été assassinée chez elle. Magellan s'intéresse tout d'abord à un auditeur qui la rendait responsable de son divorce puis à Barbara, la patronne de la station, qui était en désaccord avec Marie.

TV5MONDE — 21:00 69 minutes sans chichis



La quatrième saison de «69 Minutes» débute avec un numéro exceptionnel consacré à Johnny Hallyday, réalisé à Monaco, cet été, lors de la tournée de la rockstar. Johnny Hallyday offre un entretien de 45 minutes à Joëlle Scoriels, diffusé en prélude aux deux concerts prévus à Bruxelles en novembre prochain. Johnny Hallyday se confie sur son impressionnante carrière, sur son parcours, ses liens avec la Belgique, sa tournée ou son dernier album. Des souvenirs et témoignages émouvants émaillent cette rencontre, qui pourrait bien «allumer le feu» !

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5293 - SAMEDI 25 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le Prix Mobilis Pour la Presse Algérienne- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant **du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.**

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de **l'Economie numérique**, dans les catégories suivantes :

- *Les reportages;*
- *Les enquêtes;*
- *Les articles de la presse écrite et électronique;*
- *Les dessins de presse, les caricatures et les photos;*
- *Les émissions d'informations radiophoniques;*
- *Les émissions d'informations télévisuelles.*

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- *Presse écrite électronique d'information et spécialisée :*
- *Le Reportage ;*
- *L'Enquête ;*
- *Papier de presse (analyse, commentaire, éditorial et chronique);*
- *Illustration de presse: photo et caricature;*
- *Emissions d'informations Radiophoniques;*
- *Emissions d'information Télévisuelles.*

Article 6 : Sont exclus du concours :

- *Les papiers de couverture des conférences de presse,*
- *Les reprises d'articles et de communiqués de presse,*
- *Les œuvres publicitaires des opérateurs,*
- *Les entretiens,*
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur **www.mobilis.dz** dans la rubrique « **Prix Mobilis pour la Presse Algérienne** », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le **Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30**, à l'attention du **Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015**, à l'adresse suivante :
Direction Générale : **ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger**
Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.
La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Articles 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.
Le trophée conçu spécialement pour ce concours honorera les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.



موبيليس
mobilis®

www.mobilis.dz

Le Jeune Indépendant du 10/10/2015 / ANEP GR